



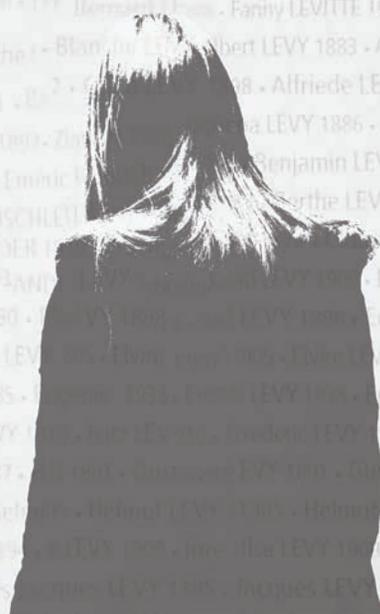
# « Mémoire de pierre »

**Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation**

Exposition réalisée par l'ORT Strasbourg à l'occasion de la  
**Journée internationale de la commémoration de la Shoah**  
**et de la prévention des crimes contre l'Humanité**

27 janvier 2017

Livret de l'exposition





# « Mémoire de pierre »

## Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

### ÉDITORIAL

De petites pierres en mémoire de...

Lorsque vous vous rendez dans un cimetière juif ou dans des lieux de mémoire, avez-vous déjà remarqué ces petites pierres posées çà et là sur les tombes ? Vous avez certainement, comme la plupart d'entre nous, posé à votre tour – spontanément - quelques pierres, marques de votre passage, de votre visite, de votre pèlerinage.

Quel pourrait être le sens de cette coutume ?

Autrefois, on enterrait les morts hors des villes et le fait de recouvrir la sépulture de pierres permettait alors de la protéger et de signifier que ci-gît une âme, un défunt, une mémoire.

Contrairement aux fleurs qui fanent, les pierres résistent au temps. Elles marquent ainsi le caractère éphémère de notre passage sur terre. La personne n'est plus présente mais sa mémoire est aussi solide que la pierre que nous posons sur sa tombe.

Les petites pierres déposées viennent ainsi réactiver, à chaque visite, la mémoire du ou des défunts et la prise de conscience de notre condition de mortel.

Nous nous lions alors à cet endroit, à ce lieu, d'une manière tangible et indéfectible.

En hébreu, le terme "pierre" (even) peut être entendu comme une juxtaposition du mot " père " (Av) et du mot "fils" (Ben). Poser une pierre sur une tombe ou une stèle serait, d'une certaine façon, faire lien entre les générations. Nous nous situons, dès lors, dans une réelle filiation avec les disparus et comme leurs « héritiers ».

L'exposition que nous organisons à l'ORT Strasbourg, à l'occasion de la Journée Internationale de la Mémoire de la Shoah et de la Prévention des crimes contre l'Humanité, est pour nous une pierre que nous déposons, pour faire œuvre de mémoire et de liens avec toutes les victimes avec ou sans sépulture.

*Michel BENOILID*  
*Directeur de l'ORT Strasbourg*

# « Mémoire de pierre »



*Le Mur des Noms, Mémorial de la Shoah, Paris  
Photo Marc-Henry Klein*

# Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

## Préface

### Un paysage du souvenir

*« Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs  
une place (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront jamais effacés »* Isaïe 56, 5

L'archéologie est là pour nous rappeler que la « mémoire de pierre » souvent subsiste seule, les autres supports, détruits par le temps, ayant cessé d'exister. Il n'est donc pas étonnant que le souvenir des disparus ait pris une forme lapidaire. Même si elle plonge ses racines dans l'histoire lointaine, la réalisation de ces édifices à vocation mémorielle en France, de taille plus ou moins importante, n'est guère plus que centenaire. Elle traduit à la fois la constitution d'une nation et la prise de conscience de l'individu dans cette nation.

Cette « Mémoire de Pierre » émane tout d'abord d'un mouvement de société, que l'Etat a d'avantage accompagné que conduit. Aujourd'hui, un nouveau destin attend vraisemblablement ces plaques, stèles et monuments, alors que pour la première fois dans l'histoire contemporaine, la « mémoire directe » des événements n'apparaît plus portée par ses acteurs, par ceux qui l'ont vécue. Le témoignage vivant, inexorablement s'éteint avec les derniers survivants qui nous quittent chaque jour un peu plus, demain ils ne seront plus.

En France, depuis 1945, il existe plusieurs milliers de plaques, de stèles et de monuments relatifs à la Résistance et à la Déportation en particulier. Cette matérialisation de la mémoire dans la pierre, a aussi transformé des « lieux de mémoire » en « lieux de commémoration ».

La construction de monuments, l'élévation de stèles ou l'apposition de plaques, traduisent les dimensions particulières de la Seconde Guerre mondiale : la souffrance des populations civiles, les actes de barbarie, les persécutions, les actes de Résistance, la tragédie sans nom et la déportation des juifs, la Shoah...

Ils évoquent des êtres de chair et de sang, hommes et femmes semblables à nous, personnages illustres, connus, mais aussi tous les obscurs, les ignorés, dont le nom parfois ne figure nulle part. Ils évoquent surtout des drames et des tragédies humaines.

Ces monuments nous ont semblé particulièrement porteurs de sens et de valeurs : héroïsme individuel ou collectif, combat pour la Liberté, les Droits de l'Homme, le respect de l'altérité... contre les fléaux que constituent le racisme, la tyrannie, l'oppression... Parfois ils évoquent la banalité du quotidien de l'horreur, un terrible souvenir, comme la mise à mort d'un village entier dans une église, la rafle d'enfants juifs dans une colonie de vacances ou le départ d'un convoi vers l'enfer d'Auschwitz-Birkenau...

La mémoire de ces hommes, femmes et enfants disparus dans des conditions souvent innommables, trouve sa place et s'intègre non seulement dans l'histoire locale de la Résistance et de la Déportation, mais aussi dans l'histoire nationale, voire mondiale.

Les quelques stèles, plaques et monuments dont nous avons choisi de parler, ont retenu notre attention pour toutes ces raisons énoncées. Elles contribuent, en cristallisant l'histoire dans la pierre, à lui donner un contenu et un sens réels. Elles nous rappellent cette nécessité de lutter contre l'oubli, ce Devoir de Mémoire qui fonde notre humanité en progrès et en devenir. Elles symbolisent enfin par cette matière d'éternité, la volonté d'honorer et de respecter les absents, dans le cœur même de nos vies présentes et en même temps elles nous autorisent à affronter la fugacité du souvenir et la brièveté du temps.

*Richard Aboaf*  
Chargé de l'action culturelle  
ORT Strasbourg

## La localisation du souvenir

### Le souvenir de la Résistance, avant celui de la Déportation...

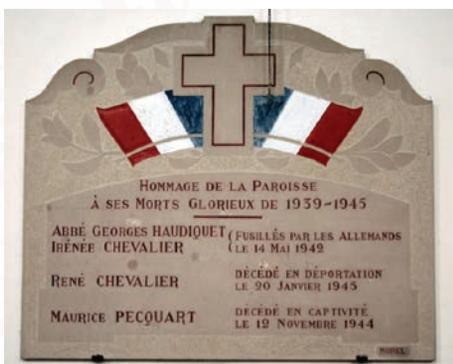
Dès la Libération de la France, s'est développé dans tout le pays un mouvement spontané d'érection de stèles et d'apposition de plaques, à l'initiative des familles, des amis, des camarades de Résistance. Cette activité prend un sens tout particulier dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale.

La mort survenue au cours d'une action de Résistance, dans une prison ou dans un camp de concentration est parfois anonyme et mal localisée dans le temps et dans l'espace : souvent les corps ont disparu, parfois ils sont jetés dans une fosse commune ou brûlés sans sépulture. Dans ce cadre, ériger un monument, inscrire un nom sur une plaque est une autre manière « d'enterrer les morts » ; c'est aussi une autre possibilité de donner sens à l'acte de Résistance, de manière allégorique à travers la pierre. Or le second conflit mondial fut particulièrement porteur de sens : héroïsme individuel ou collectif, défense des Droits de l'Homme, combat au nom des valeurs du triptyque républicain, Liberté - Egalité - Fraternité... Les leçons morales du conflit furent rapidement tirées et inscrites dans la pierre.

Dans un second temps, l'érection de monuments et l'apposition de stèles traduisent la souffrance des populations civiles, les actes de barbarie, les persécutions, la déportation des Juifs et la Shoah. Cette dernière mémoire a pris du temps à s'exprimer et à trouver une manifestation tangible dans la pierre.

Dès 1945, deux premiers grands écrivains de la déportation publient des ouvrages sur leur vécu concentrationnaire, « pour se libérer de souvenirs qui brûlent », l'Italien Primo Levi avec *Si c'est un Homme* et le Français Robert Antelme avec *L'espèce humaine*. Aucun des deux ouvrages, à ce moment-là, ne déchira le silence. Il faudra attendre la fin des années 50 pour que ces ouvrages participent de la construction d'une Mémoire de la Déportation. D'autres auteurs-témoins comme Jean Emery (né Hans Mayer), David Rousset ou Georges Semprun leur succédèrent libérant ainsi la parole, le témoignage et la commémoration.

## Le cadre juridique



Plaque commémorative en hommage aux 4 fusillés et déportés du petit village de Beussent dans le Pas-de-Calais (Hauts-de-France)

La première grande vague de monuments commémoratifs date de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, suite à la guerre franco-prussienne de 1870 mais c'est avec la Grande Guerre de 14-18 que s'élabore le cadre juridique officiel. La mention « Mort pour la France » gravée dans la pierre, apparaît alors officiellement. Entre 1918 et 1923 sont fixées les modalités des hommages collectifs qui sont rendus aux disparus, notamment l'érection de monuments commémoratifs et l'inscription des noms sur les stèles et monuments aux morts communaux. Un autre décret prévoit en 1920 le classement et la protection des vestiges de guerre. La législation interdit l'hommage aux vivants.

La première grande vague de monuments commémoratifs date de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, suite à la guerre franco-prussienne de 1870 mais c'est avec la Grande Guerre de 14-18 que s'élabore le cadre juridique officiel. La mention « Mort pour la France » gravée dans la pierre, apparaît alors officiellement. Entre 1918 et 1923 sont fixées les modalités des hommages collectifs qui sont rendus aux disparus, notamment l'érection de monuments



Au Panthéon, hommage aux écrivains morts pour la France pendant la guerre 1939-1945

## Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

### L'Etat et la matérialisation de la mémoire



« Le quai des déportés de la gare de Compiègne »  
Photo prise à Margny-Lès-Compiègne (Oise) - 2006  
Photo Fabien Crinon – Elève de Terminale ES au  
Lycée Jean Calvin à Noyon

Il peut être remarqué que, contrairement aux évocations de la première guerre mondiale, la « mémoire de pierre » de la guerre 1939-1945 traduit, tant par son hétérogénéité que par sa dissémination sur l'ensemble du territoire, l'existence de plusieurs mémoires. Celle de la Résistance et des différentes composantes fut la première à être matérialisée. L'arrivée au pouvoir du Général de Gaulle, marqua un tournant dans la politique de l'Etat vis-à-vis de la « mémoire de pierre ». D'une part, associations et communes furent incitées à commémorer les faits, les drames et les hommes de la Seconde Guerre mondiale, avec la création d'un organisme spécifique, d'autre part l'Etat lui-même s'impliqua, finançant et faisant réaliser par exemple, le Mémorial national de la Déportation au Struthof, le Mémorial du Mont-Faron ou celui de la France combattante au Mont Valérien... Son rôle était

officiellement perçu comme garant de l'unité nationale. Le 24 juin 1960 fut créé le commissariat général aux monuments et édifices de la guerre. Un phénomène nouveau apparut alors dans les années 1960 : le « lieu de mémoire » au sens strict du terme, c'est-à-dire, un site où s'est déroulé un événement relatif à la guerre, à la Résistance et à la Déportation. Ainsi, c'est à Paris, dans l'Île de la Cité, que fut construit le Mémorial des martyrs de la déportation. La notion de « lieu de mémoire » se trouvait ici supplantée par celle de lieu central, Paris étant la capitale nationale.

L'Etat, qui joua longtemps un rôle unitaire dans la mesure où la « mémoire historique » à laquelle s'intègre la « mémoire de pierre » était regardée comme le ciment du sentiment national, dut accompagner cette évolution : Il fut amené à s'intéresser non plus seulement à la nation dans sa globalité, mais à ses composantes dans leur diversité.

### Le Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien (Hauts-de-Seine)

Le Mont-Valérien fut le lieu principal des exécutions et des représailles perpétrées par les Allemands dans la région parisienne, visant des résistants ou des otages. Le nombre exact des fusillés n'a pu être établi : les corps des suppliciés ont été dispersés dans les cimetières de la région parisienne. Les estimations varient de 939 à 4500 victimes ; à l'heure actuelle, 1039 noms ont été retrouvés par la D.M.I.H.

Dès 1945, le ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, Henri Frenay, lance l'idée de transformer le Mont-Valérien en mémorial de la France combattante. C'est l'Architecte des bâtiments de France, Felix Brunau qui fut nommé par le Général de Gaulle pour la réalisation du Mémorial de la France Combattante du Mont-Valérien en 1958 et fut inauguré le 18 juin 1960.

Le monument est érigé près de la clairière des fusillés, contre le mur d'enceinte sud-est du fort, sur une esplanade de 10 000 m<sup>2</sup>, dont la forme symbolise le V du mot Victoire. Le Mémorial est formé d'un mur de grès rose de 150 mètres de long portant seize hauts-reliefs en bronze, œuvres de seize sculpteurs différents, qui rappellent l'héroïsme des combattants et les formes multiples du combat. Au centre, se dresse une croix de Lorraine de 12 m de haut devant laquelle brûle une flamme permanente.



Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien

## Monument de la France Libre sur l'île de Sein



Monument de la France Libre sur l'île de Sein

L'île de Sein est une île de Bretagne située dans le sud de la mer d'Iroise, à huit kilomètres à l'ouest de la pointe du Raz dont elle est séparée par le Raz de Sein.

Dès le mois de juin 1940, sur les 400 hommes qui rejoignent le Général de Gaulle après son appel du 18 juin, 130 viennent de la petite île de Sein, soit la presque totalité des hommes valides de l'île qui est, en raison de cet engagement, faite Compagnon de la Libération en 1946. L'île est la seule commune de France à avoir plus de morts militaires durant la Seconde Guerre mondiale (27 morts) que durant la première (21 morts).

L'île de Sein est au titre de la Seconde Guerre mondiale la commune française la plus décorée, ayant reçu la croix de la Libération, la croix de guerre 1939-1945, et la médaille

de la Résistance.

Sculpté par René Quillivic, ce monument est dédié aux Forces Françaises Libres, il porte deux inscriptions : « Kentoch Mervel » (Plutôt mourir) et « Le soldat qui ne se reconnaît pas vaincu a toujours raison. » Sur fond de granit en forme de croix de Lorraine, un Sénan se tient debout.

« *L'île de Sein est une terre de courage et d'exemple* »

Le Général de Gaulle, débarquant sur l'île, le 7 septembre 1960



## Monument national à la Résistance du plateau des Glières

Situé sur le plateau des Glières dans le massif des Bornes en Haute-Savoie, créé par l'Armée secrète le 31 janvier 1944, le **Maquis des Glières** fut commandé par l'ex-officier d'active Tom Morel et encadré notamment par des anciens du 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins d'Annecy. Encerclé et pourchassé par la Milice de Vichy et

la Wehrmacht, le maquis fut en partie décimé et dispersé, il n'existait plus au 26 mars 1944.

Même si le mythe d'une très grande bataille entre les maquisards, les miliciens de Vichy et la Wehrmacht a été revu et démythifié par des historiens et notamment par Jean-Louis Crémieux-Brilhac, l'épisode de la Résistance du Maquis des Glières demeure un moment fort de la Résistance durant l'année 1944.



Monument réalisé par le sculpteur Émile Gilioli et inauguré le 2 septembre 1973 par André Malraux

# Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

## Le Mémorial de la Déportation du Natzwiller-Struthof (Bas-Rhin)



Plaque à la mémoire des déportés passés par la gare de Rothau dans le Bas-Rhin avant d'atteindre à pied le camp de Natzwiller-Struthof

Les déportés envoyés au camp de concentration de Natzwiller-Struthof entre mai 1941 et septembre 1944, transitaient par la gare de Rothau. Les convois pouvaient comporter jusqu'à 100 personnes. Les déportés portaient encore leurs habits personnels, sauf lorsqu'ils venaient d'un autre camp. Dans ce cas ils étaient revêtus d'uniformes rayés. Depuis la gare ils montaient au camp à pied, par rangées de trois.

Le camp du Struthof fut le seul camp de concentration nazi installé sur le territoire français. Il est construit dans la commune de Natzwiller, dans le Bas-Rhin annexé au Reich, dès le début de l'occupation. Jusqu'en 1944, 2000 personnes environ y sont internées, mais ce chiffre s'élève rapidement au cours de l'année 1944 pour atteindre 7000 en septembre, au moment de l'évacuation des détenus vers Dachau. 52 000 déportés furent au total internés dans ce camp classé NN (*Nacht und Nebel*, Nuit et Brouillard) et ses annexes, 22 000 y trouvèrent la mort.



Mémorial national de la déportation du Camp du Natzwiller-Struthof

Dès 1949, l'idée de conserver le camp et d'y construire un Mémorial de la Déportation est retenue, mais l'inauguration n'a lieu que le 23 juillet 1960.

Le Mémorial national de la déportation, conçu par l'architecte en chef des Monuments historiques Bertrand Monnet, a été élevé à la suite d'une souscription nationale lancée en 1955.

Ce monument en béton de 41 mètres de haut est revêtu d'un parement en pierre blanche d'Hauteville une commune de l'Ain. Sur la courbe du monument, symbolisant par sa forme la « flamme du souvenir de la déportation qui ne doit pas s'éteindre », le sculpteur Lucien Feugniaux a gravé l'image squelettique d'un déporté. On peut y lire l'inscription : « Aux héros et martyrs de la déportation, la France reconnaissante ».



Camp du Natzwiller-Struthof : plaque mémorielle rappelant les noms des 87 juifs gazés par le professeur Hirt en août 1943 pour ses expériences pseudo-scientifiques. (Photo Claude Truong-Ngoc)

Dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1944, 107 résistants du Réseau Alliance et 33 membres du Groupe mobile Alsace-Vosges sont envoyés au Struthof pour y être exécutés d'une balle dans la nuque, puis immédiatement incinérés dans le four crématoire.

En trois jours, 392 prisonniers (92 femmes et 300 hommes) ont été assassinés au Struthof, parmi lesquels le maire de la ville de la Rochelle, le colonel Léonce Vieljeux. Le Réseau Alliance compta dans ses rangs 438 morts sur 1000 arrestations.



Plaque mémorielle au crématoire du camp de concentration de Natzwiller-Struthof où furent massacrés et incinérés 107 résistants des Forces Françaises Combattantes du Réseau Alliance.

## La Mémoire de la Shoah en France après la Seconde Guerre mondiale

Dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, certains résistants et déportés survivants cherchent aussi à perpétuer le souvenir de leurs expériences et de leurs camarades tués. Ainsi, en France, les statuts de l'Amicale de Mauthausen lui donnent entre autres cet objectif : « Honorer la mémoire des Français assassinés et maintenir présents, à l'esprit de tous les Françaises et Français, les actes de barbarie dont se sont rendus coupables les assassins nazis et leurs collaborateurs, d'empêcher par cette propagande et ce rayonnement le retour des conditions politiques et sociales qui ont permis l'instauration des régimes partisans de ces méthodes d'autorité »



Mémorial de la Shoah, Paris

Selon Olivier Lalieu, du Mémorial de la Shoah à Paris, la première partie « honorer la mémoire » relève en fait du souvenir, tandis que la seconde « maintenir présent à l'esprit de tous » relève, elle, du devoir de mémoire.

En 1952, Annette Christian-Lazard, veuve d'une victime d'Auschwitz, et Paul Arrighi, ancien déporté à Mauthausen, créèrent le Réseau du Souvenir, en raison de leur déception quant à l'activité des principales fédérations de déportés dans le domaine de la commémoration. En 1954, à l'initiative du Réseau du Souvenir, fut instituée en France la Journée nationale du Souvenir de la Déportation (le 24 avril). Par la suite, les efforts pour l'établissement de ce que l'on appellera plus tard un devoir de mémoire sont entretenus par divers acteurs.

D'une part et dans un premier temps, des groupes et associations liés à la Résistance française ou aux déportés se mobilisèrent, surtout dans les années 1960, contre ce qui était perçu comme une ignorance voire un mépris, de la part de la jeunesse, envers l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Ce phénomène avait notamment été médiatisé en 1963 par le film *Hitler, connais pas* ; les mesures prises contre lui le furent surtout dans le cadre de l'enseignement de l'histoire.



**Le Mur des Noms est taillé directement de pierres provenant de Jérusalem. Son rôle est de garder la mémoire des 75 721 Juifs déportés de France (Juifs français ou étrangers), dont 11 400 enfants. Les noms sont classés par année, de 1942 à 1944 et par ordre alphabétique...**

(Photo Marc-Henry Klein)

## Le tournant des années 1980

Cependant, jusqu'aux années 1980, ces premières entreprises n'accordèrent pas de place particulière à la Shoah, la déportation et le génocide des Juifs. En effet, parmi les 37 000 rescapés des camps nazis en France, seuls 2 500 étaient Juifs (sur les 75 721 déportés). Les déportés juifs n'étaient représentés en tant que membres de leur communauté que par l'Association des anciens déportés juifs de France, qui organisait des commémorations annuelles de la rafle du Vélodrome d'Hiver. De plus, la plupart des associations préférèrent longtemps mettre en avant le statut de combattant, plutôt que celui de victime. Cependant, une évolution se fit progressivement, notamment autour de la publication, en 1978, du Mémorial de la déportation des Juifs de France par Serge Klarsfeld et Beate Klarsfeld, qui marque l'opinion publique. Les époux Klarsfeld réclament également au même moment la condamnation de plusieurs responsables de la Shoah.

## Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

### Mémorial de Drancy (Seine-Saint-Denis, Île-de-France)

D'août 1941 à août 1944, le **camp d'internement de Drancy** a été la plaque tournante de la politique de déportation antisémite en France. Situé au nord-est de Paris, dans la ville de Drancy (alors dans le département de la Seine, aujourd'hui en Seine-Saint-Denis), ce camp a été pendant trois ans le principal lieu d'internement avant déportation depuis la gare du Bourget (1942-1943) puis la gare de Bobigny (1943-1944) vers les camps d'extermination nazis; pour la majorité des convois ce fut pour Auschwitz. Neuf Juifs déportés de France sur dix passèrent par le camp de Drancy durant la période de la Shoah.



Mémorial de la Shoah du camp de transit de Drancy  
(Seine-Saint-Denis, Île-de-France)

Ce fut l'un des 4 camps en Ile-de-France avec Pithiviers, Beaune-la-Rolande, ainsi que celui de Compiègne (où étaient enfermés des résistants, ce dernier ne servit à la déportation des Juifs qu'au début de 1942)



La Cité de la Muette, ancien camp de Drancy et le Mémorial



Le Mémorial de la Shoah de Drancy  
Photo Marc-Henri Klein – Fabienne Regard

### Monument de la rafle du Vel'd'Hiv' (Paris)

Au début de l'année 1942, les nazis entament le processus d'extermination systématique de la population juive européenne. Le gouvernement de Vichy cède aux exigences allemandes et accepte de livrer aux nazis les juifs « de nationalité étrangère » résidant sur le territoire français. Les 16 et 17 juillet 1942, 900 équipes de policiers français opèrent une rafle parmi la population juive de la région parisienne ; 3031 hommes, 5802 femmes et 4051 enfants sont arrêtés et entassés au Vélodrome d'Hiver et au camp de Drancy avant d'être déportés à Auschwitz. Au mois d'août, d'autres rafles touchent la zone sud. Au total, près de 75 721 juifs seront déportés de France entre 1942 et 1944 ; 2500 survivront.



Monument de la rafle du Vel'd'Hiv'

En février 1993, le président de la République François Mitterrand décidait d'instituer une « Journée nationale à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'État français » et choisissait de la célébrer le dimanche suivant le 16 juillet, date d'anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv. Le 17 juillet 1994 était inauguré sur l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'Hiver le monument national pour être le support de cette commémoration.

### Le camp des Milles (Bouches-du-Rhône)

Le camp des Milles fut le plus grand camp d'internement du sud-est de la France. Il fut ouvert le 7 septembre 1939 dans une vaste briqueterie désaffectée. On peut distinguer trois périodes :

Dès septembre 1939 y sont internés les « sujets ennemis », c'est-à-dire les Allemands et les Autrichiens qui se trouvaient sur le territoire français, souvent d'ailleurs pour échapper au régime nazi. Beaucoup étaient des intellectuels. Cette période, qui dura à peu près un an, fut assez libérale, et la fresque de la salle du restaurant peinte par les internés et rénovée tout récemment en témoigne.

À partir d'octobre 1940 les premiers juifs et des combattants espagnols y sont internés par Vichy. Au cours de l'année 1942, le camp des Milles constitue le point de départ de convois de Juifs pour Drancy puis Auschwitz où ils seront exterminés.

Après la guerre, la tuilerie reprend ses activités industrielles jusqu'à ce qu'en 1978, André Fontaine écrive sa thèse sur le camp d'étrangers des Milles. L'intérêt historique de ce site est alors découvert et, en 1989, l'État acquiert la propriété d'une partie de la briqueterie et des travaux de restauration commencent.

D'après Jacques Boudot, *Le défi de la mémoire*. Rapport de la Commission des Finances du Sénat sur la politique de la mémoire menée par le ministère des Anciens combattants et victimes de guerre, octobre 1997.



Le camps des Milles

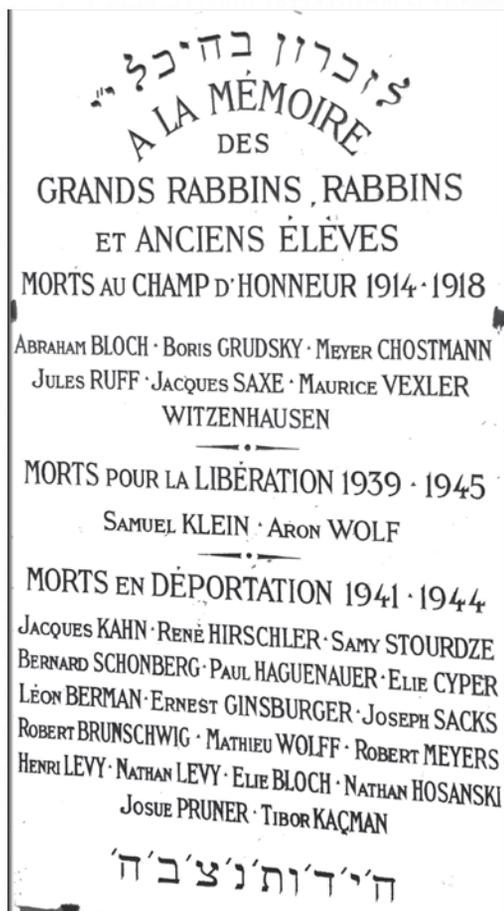
# Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

## Quelques plaques commémoratives de la déportation à Paris

Cette plaque se trouve sur le mur extérieur de la synagogue de Neuilly-sur-Seine, au 12 de la rue Ancelle. Elle a été dévoilée le 11 mai 2005 et rappelle la mémoire des membres de la communauté juive de Neuilly déportés dans les camps de la mort, au premier rang desquels le rabbin Robert Meyers et son épouse Suzanne. L'initiative en revient à Joël Mergui, alors président du CCJ-Communautés Juives des Hauts de Seine, qui a demandé à chaque communauté du département de faire de même. Elle honore également la mémoire des habitants de Neuilly-sur-Seine qui ont sauvé des Juifs de la déportation et qui ont été élevés au rang de Justes parmi les Nations par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem.



Plaque mémorielle de la synagogue de Neuilly-sur-Seine



Plaque intérieure, 9 rue Vauquelin, Paris, V<sup>ème</sup>

Cette plaque apposée à l'intérieur de la synagogue de la rue Vauquelin qui abrite le Séminaire israélite de France. Cette Institution a été fondée en 1829 par le Consistoire central, suite aux décisions du Grand Sanhedrin convoqué par Napoléon 1er.

Durant l'occupation allemande, le Séminaire israélite de France s'est replié à Limoges.

La plaque mentionne les rabbins morts au Champ d'Honneur durant la guerre 14-18, ceux morts pour la libération en 39-45 ainsi que les rabbins du Séminaire qui périrent en déportation. Elle inscrit dans le marbre la contribution ainsi que le tribut payé par les membres du Séminaire israélite à l'histoire de France et à celle de la communauté juive.



Plaque commémorative de la rafle de 1942 apposée au n°8 du boulevard de Grenelle, Paris, XV<sup>ème</sup>

La place des Martyrs-Juifs-du-Vélodrome-d'Hiver est une voie publique située dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en France... Cette place est située au carrefour du quai de Grenelle, du quai Branly et du boulevard de Grenelle, à proximité de l'ancien Vélodrome d'Hiver détruit en 1959. Ce carrefour a reçu son nom par l'arrêté municipal du 20 juin 1986 en souvenir de la rafle du Vélodrome d'Hiver des 16 et 17 juillet 1942. Jacques Chirac était alors maire de Paris



Place des martyrs juifs du Vélodrome d'Hiver, Paris, XV<sup>ème</sup>



Plaque extérieure 9 rue Vauquelin, Paris, V<sup>ème</sup>

Cette plaque se trouve sur le mur extérieur du 9, rue Vauquelin, Paris V<sup>ème</sup>.

Elle commémore la rafle du 21 juillet 44 à Paris, l'une des dernières rafles avant la libération de la capitale. Entre le 21 et le 25 juillet 1944, 232 enfants et jeunes gens furent arrêtés à Paris et dans différents lieux de la France occupée puis déportés à Auschwitz. Ils comptèrent parmi les derniers des 75 721 déportés juifs de France.

## Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

### Les enfants de la colonie d'Izieu



Plaque commémorative de la rafle et de la déportation des enfants de la colonie d'Izieu et plaque inaugurale de la maison d'Izieu par François Mitterrand en avril 1994

La maison des enfants d'Izieu était dirigée par Miron Zlatin, et son épouse, Sabine Zlatin, née à Varsovie, qui s'était consacrée au sauvetage et à la protection d'enfants juifs durant les premières années de la guerre. Izieu jusqu'en 1942 était située dans la zone non occupée, à proximité de la Suisse, puis de novembre 1942 à septembre 1943, elle était englobée dans la zone d'occupation italienne.

Le 6 avril 1944, les troupes de la Gestapo, sous le commandement de Klaus Barbie, investissent la colonie et arrêtent les 44 enfants résidents de différentes nationalités (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Algérie) et 7 adultes présents les encadrant. Ils sont embarqués dans des camions vers la prison Montluc à Lyon avant d'être expédiés au camp de Drancy puis vers les camps de la mort en plusieurs convois partis de la gare de Bobigny (Convois n° 71, 75 et 76 respectivement du 13 avril, 30 mai et 30 juin 1944). Quarante-deux enfants sont gazés à leur arrivée à Auschwitz, le plus jeune étant âgé de 4 ans. Deux adolescents et Miron Zlatin sont déportés par le convoi 73 à destination de Tallinn où ils disparaissent. Absente au moment de la rafle, Sabine Zlatin, désormais surnommée « la Dame d'Izieu » a consacré le reste de son existence à son combat pour la mémoire des enfants.

À la suite de l'émotion soulevée par le procès de Klaus Barbie, dit le « Boucher de Lyon », en 1987, un mémorial est fondé à l'initiative de Sabine Zlatin et de la communauté juive de Lyon dans la maison et les dépendances du home pour enfants, sous le nom de Musée-mémorial des enfants d'Izieu. Il est inauguré par le président François Mitterrand le 24 avril 1994.

Sabine Zlatin meurt le 21 septembre 1996 à l'âge de 89 ans.

Le 6 avril 2015, le président François Hollande est venu inaugurer La maison d'Izieu après une fermeture de quelques mois pour rénovation.



Maison d'Izieu - Photo : Michel Benoïlid

## L'Allée des Justes – Paris

Longue d'une soixantaine de mètres, l'**Allée des Justes** (anciennement rue du Grenier-sur-l'Eau) jouxte le mur d'enceinte du **Mémorial de la Shoah** sur lequel sont inscrits près de 3 000\* noms de français qui contribuèrent à sauver des juifs sous l'occupation nazie. Ce **Mur des Justes** fut inauguré le 14 juin 2006 par Dominique de Villepin (Premier Ministre), son homologue israélien Ehud Olmert, Bertrand Delanoë (Maire de Paris) et Éric de Rothschild (Président du Mémorial de la Shoah).

Les noms sont classés par ordre chronologique d'attribution du titre et par ordre alphabétique, la ville et le département où le Juste œuvra, figurent à côté de son nom. Malgré le courage de ces français, dont le nombre est sûrement bien en dessous de la réalité, sur les 300 000 juifs que comptait la France en 1939, plus de 75 700 dont 11 400 enfants furent déportés, moins de 3 000 revinrent.

Le titre de « **Juste parmi les Nations** » est décerné par le **Mémorial de Yad Vashem** de Jérusalem, et ce après enquête. Régulièrement de nouveaux Justes sont découverts, c'est pourquoi le mur comprend des plaques encore vides, destinées à accueillir les prochains élus.

Depuis sa création, Yad Vashem a reconnu 23 788\* Justes à travers le monde. Quelques polémiques entourent cependant la désignation de Juste : en effet seuls les non-juifs peuvent y prétendre alors que certains voudraient étendre la sélection aux juifs. De plus les raisons qui poussèrent certains prêtres catholiques à convertir des enfants juifs ne sont pas toujours claires et posent problème pour cette reconnaissance.

*\* Des Justes étant régulièrement découverts, ces chiffres sont susceptibles d'évoluer et sont mis à jour sur le site du Mémorial de Yad Vashem de Jérusalem.*



Il serait impensable de ne pas réserver une place dans cette exposition aux Justes de France qui ont contribué à sauver des Juifs durant la dernière guerre. Le monument parisien en est une émouvante illustration.



Le rendez-vous des sages, lieu de mémoire du passage de la France vers la Suisse au Risoux  
Hommage aux Justes de France  
Photo Marc-Henri Klein - Fabienne Regard



Le mémorial national des Justes dans la clairière des Justes à Thonon-les-Bains Photo Marc-Henri Klein et Fabienne Regard

## Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

### L'objet du devoir de mémoire : reconnaître l'état de victime et en perpétuer le souvenir

Le devoir de mémoire, souligne l'historien Georges Bensoussan, rédacteur en chef de la Revue d'Histoire de la Shoah, consiste d'abord à reconnaître la réalité de l'état de victime et de persécutions subies par des populations et leur environnement ; pour des raisons éthiques, pour répondre aux besoins de l'Histoire, et parce que la psychologie a montré combien cette reconnaissance était essentielle à la résilience pour la reconstruction des individus et des sociétés après les crises, et pour que ces crises n'en engendrent pas d'autres ; on peut notamment rapprocher la question du devoir de mémoire de la catharsis.

Une des limites du devoir de mémoire vient de ce que les victimes d'actes graves ont souvent dans un premier temps, voire toute leur vie, des difficultés à parler de ce qu'elles ont vécu, sans pour autant que le traumatisme, non-dit ou profondément refoulé, puisse être réellement oublié. Conscientes et inconscientes, individuelles et collectives, les conséquences socio-psychologiques sont durables.

### Reconnaître les responsabilités

De plus, selon le philosophe Denis Collin, le devoir de mémoire est un nouvel impératif catégorique pour les sociétés modernes qui suppose que les groupes et les États analysent et donc reconnaissent les responsabilités de leurs régimes politiques passés, voire celles de leur nation, dans ces persécutions ou crises majeures. Une autre limite du devoir de mémoire est, qu'imposé à des générations nouvelles qui n'ont pas été partie prenante dans les régimes politiques ayant conduit à des crimes de masse, il peut provoquer chez celles-ci le rejet de ce devoir, si elles se sentent culpabilisées par le seul fait d'appartenir à une nation jugée responsable de ces crimes.

Les associations et représentants des populations concernées estiment qu'une reconnaissance officielle des crimes passés de l'État, voire une demande de pardon, permet aux populations victimes ou à leurs descendants de mieux trouver leur place au sein de la nation. De plus, le souvenir des événements passés devrait permettre d'éviter de les répéter à l'avenir.

Enfin, le devoir de mémoire est aussi une manifestation du « *devoir d'humanité* ».

Les historiens reconnaissent la nécessité de la mémoire, mais certains mettent en garde contre l'abus d'une « injonction à se souvenir ». Le devoir collectif et officiel de mémoire ne doit pas, selon eux, se substituer au travail personnel de mémoire, ni devenir un « raccourci moralisant » qui éluderait « l'extrême complexité des questions » qu'il soulève.



Mémorial de la Shoah, Paris

### Mémorial de la Shoah

Le **Mémorial de la Shoah** est un lieu de mémoire du génocide des Juifs de France. Il réunit dans un même lieu : un musée consacré à l'histoire juive durant la Seconde Guerre mondiale dont l'axe central est l'enseignement de la Shoah. Ce musée a ouvert ses portes en janvier 2005, dans le quartier du Marais (4<sup>e</sup> arrondissement de Paris) ; plusieurs "lieux de mémoire" : le tombeau du martyr juif inconnu (dans la crypte), le mur des Noms, le mémorial des enfants, et le mur des Justes ; le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC).

## Monuments à la mémoire de Jean Moulin

Jean Moulin, né le 20 juin 1899 à Béziers et mort le 8 juillet 1943 près de Metz, est un haut fonctionnaire (préfet d'Eure-et-Loir) et résistant français. Refusant l'occupation nazie, il rejoint en septembre 1941, l'organisation de résistance la France libre à Londres en passant par l'Espagne et le Portugal. Il est reçu par Charles de Gaulle à qui il fait un compte-rendu de l'état de la Résistance en France et de ses besoins, notamment financiers et en armement.

À l'issue de quelques entretiens, il est envoyé à Lyon par Charles de Gaulle pour unifier les mouvements de la Résistance. Il est arrêté à Caluire-et-Cuire, dans la banlieue de Lyon, le 21 juin 1943 et conduit au siège de la Gestapo à Lyon où il est torturé ; il est ensuite transféré à la Gestapo de Paris. Il meurt dans le train qui le transporte en Allemagne peu avant le passage de la frontière, le 8 juillet 1943. Son décès est enregistré en gare de Metz.



**Monument Jean Moulin de Salon-de Provence (Bouches-du-Rhône)** C'est à cet endroit, près de la Nationale 113, que Jean Moulin fut parachuté le 2 janvier 1942 en vue d'organiser la Résistance intérieure et de la placer sous les ordres du Général de Gaulle qui réside à Londres.



Caluire-et-Cuire est une commune française située dans la métropole de Lyon et la région Auvergne-Rhône-Alpes. La ville est connue pour l'arrestation de Jean Moulin, le 21 juin 1943, dans la maison du docteur Dugoujon située au centre de la commune.

Il dirigea le Conseil national de la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Il est souvent considéré comme l'un des principaux héros de la Résistance. Il est nommé général de brigade à titre posthume lors de la Libération, puis général de division en novembre 1946.

Un cénotaphe lui est dédié au Panthéon où se trouvent les tombeaux des grands hommes de la République française. Son corps n'a jamais été identifié avec certitude, et l'urne transférée au Panthéon ne contient que les « cendres présumées de Jean Moulin ».

## Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation



**Monument aux Martyrs d'Oradour**  
Sculpteur : Appel-les-Fenosa  
Fondeur : Eugène Rudier

**Photo : Centre de la mémoire d'Oradour**  
**Sur le socle de la sculpture figure la citation du poète Paul Eluard**

*« Ici des hommes firent à leur mère et à toutes les femmes la plus grave injure. Ils n'épargnèrent pas les enfants »*

la retraite de Jean Cassou, la pièce est exposée dans le hall du musée.

Les poètes Eluard, Supervielle ou Ponge saluent l'œuvre de Fenosa, façonnée par l'exil et par l'errance, ainsi que la perpétuelle nature indécise de ses sculptures partagées entre l'humain, le minéral, le végétal, l'eau et le feu. La fusion des règnes et des éléments préside depuis les années 40 à l'œuvre métamorphique de l'artiste.

Entre 1965-1980, la sculpture est placée dans les réserves du MNAM. Elle en sort en 1980 lorsqu'un arrêté du ministre de la Culture la place en dépôt à Oradour. Mais la sculpture s'arrête à Limoges où elle est exposée sur un rond-point des boulevards extérieurs, au carrefour d'Oradour-sur-Glane. Elle y reste presque 20 ans.

En 1995 la maquette de la sculpture prêtée par Nicole Fenosa est exposée à Oradour. C'est la première exposition temporaire de la période de préfiguration du Centre de la mémoire.

L'œuvre est vue différemment et son installation sur les lieux du drame devient enfin possible. Un projet s'élabore, la sculpture pourrait être installée à Oradour, sur un socle haut qui porterait une citation du poète Paul Eluard.

Toutes les parties se mettent finalement d'accord, la sculpture est transportée, restaurée puis installée entre le village martyr et le Centre de la mémoire en juin 1999.

### Monument aux Martyrs d'Oradour

Les monuments ou les stèles ont leur propre histoire et leur édification n'a pas toujours été sans problème, l'exemple du Monument aux Martyrs d'Oradour démontre à quel point cela peut être compliqué...

Au premier semestre 1944, Appel-Les-Fenosa, réfugié en France depuis la défaite des républicains espagnols, séjourne alternativement à Paris et en Limousin.

Fin septembre et début octobre, Fenosa se rend à Oradour sur les lieux du drame. Dès cette époque, il reçoit la commande d'une sculpture du Comité départemental de Libération. L'ouverture d'une souscription nationale pour l'érection d'un monument commémoratif des martyrs d'Oradour est annoncée. Durant l'hiver 44/45 dans son atelier du boulevard Saint Jacques à Paris, Fenosa réalise le modelé en terre de la sculpture. La pièce est ensuite fondue en bronze par le sculpteur-fondeur Eugène Rudier.

A l'automne 1945 elle est exposée au XIIème salon des Surindépendants à Paris. L'accueil de la critique est favorable. Pour le quotidien La Croix, c'est « l'œuvre la plus attractive ». Elle représente une femme, promise à la maternité.

Au même moment, l'évêque de Limoges proteste contre le projet d'installer cette sculpture comme monument commémoratif du massacre d'Oradour. Il engage ainsi une polémique qui, associée au fait que la sculpture ne correspond pas aux critères des monuments commémoratifs types, ni aux objectifs de l'Association Nationale des Familles des Martyrs d'Oradour (conservation du village martyr sans modification), va peser sur l'avenir de l'œuvre. Exposée à Limoges dans le jardin du musée municipal, la sculpture se trouve rapidement reléguée dans les réserves. En 1948 la sculpture entre dans les collections du Musée National d'Art Moderne, dont le conservateur était à l'époque Jean Cassou.

Durant les années 50, et jusqu'à



**Mémorial du massacre d'Oradour-sur-Glane**  
Photo : Centre de la Mémoire d'Oradour

### La Mémoire de Pierre sur les murs de l'ORT Strasbourg...

Georges Wodli, est né le 15 juillet 1900 à Schweighouse-sur-Moder (Bas-Rhin, alors en territoire allemand), il est mort à Strasbourg sous la torture au cours de la nuit du 1er au 2 avril 1943. Il a été un cheminot militant communiste, syndicaliste et résistant français.

Dès l'arrivée des nazis au pouvoir en Allemagne en 1933, Georges Wodli se consacre à l'aide à la résistance allemande des communistes en participant à l'édition des journaux clandestins Die Rote Fahne et de Die Deutsche Volkszeitung, qu'il faisait parvenir en Allemagne par la Suisse ; il anime des campagnes pour les antifascistes victimes des nazis, comme Ernst Thälmann, Edgar André, Liselotte Hermann et autres opposants au régime hitlérien.

Mobilisé dans l'armée, il est fait prisonnier lors de la débâcle. Il s'évade le 2 septembre 1940, fait pour lequel il est condamné par contumace pour désertion, et rejoint Paris. Il revient en Alsace début 1941 sous le pseudonyme de « Jules ». Il dirige le réseau Wodli, organisant la résistance d'inspiration communiste dans la région, avec son adjoint Georges Mattern (pour le Haut-Rhin), et en liaison avec le groupe Mario (actif en Moselle). Le sabotage de l'exploitation ferroviaire, l'organisation de filières de passage entre les zones française et annexée, l'aide à l'évasion des prisonniers français, soviétiques, polonais dans les camps allemands installés en Alsace-Lorraine, la diffusion de tracts... constituent des formes privilégiées d'action des groupes qu'il dirigea.

Sa famille est expulsée et se réfugie à Gretz en 1942. C'est en allant la rejoindre qu'il est arrêté par la police de Vichy à Chatou (Yvelines) le 30 octobre 1942. Il est livré à la Gestapo puis interné par les nazis au camp de Schirmeck-La Broque en janvier. Il succombe finalement à la torture au siège de la Gestapo, bâtiment restitué au lendemain de la guerre à l'École Israélite du Travail, aujourd'hui École ORT, rue Sellénick à Strasbourg.

Il fut nommé à titre posthume chevalier de la Légion d'honneur avec le grade de sous-lieutenant, décoré de la Croix de guerre avec palmes et de la Médaille de la Résistance.



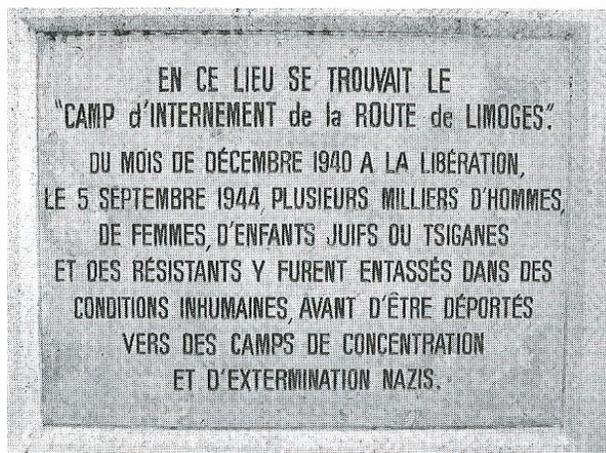
Entrée de l'ORT Laure Weil  
Photo : Frantisek Zvardon



Plaque commémorative à la mémoire de Georges Wodli sur le mur de l'École ORT à Strasbourg - Photo : Richard Aboaf

## Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

### La route du camp de Limoges



Plaque commémorative du camp de Poitiers dit de la « route de Limoges »



Le camp de la « route de Limoges »  
Collection Roger Picard et Archives départementales de la Vienne

Ce camp fut créé suite à un décret-loi du gouvernement Daladier du 12 novembre 1938, décidant la rétention administrative des étrangers « en raison de leurs antécédents judiciaires ou de leurs activités dangereuses pour la sécurité nationale ». C'est la rupture affirmée avec le droit d'asile, dans le contexte de l'afflux de réfugiés venant des pays fascistes et nazis.

Il était situé au bord de l'actuelle avenue Jacques Coeur, côté Gibauderie, de part et d'autre de la rue du Père Jean Fleury qui en rappelle le souvenir. Il n'en reste rien.

Il fut donc ouvert pour accueillir d'abord des réfugiés espagnols, ces parias républicains qui fuyaient la guerre civile espagnole et les persécutions franquistes. Il y eut jusqu'à 800 personnes « regroupées » dans cette première phase. Lors de l'invasion nazie, ces Espagnols prirent presque tous la fuite, et pour cause. Très rapidement, à la fin de l'année 1940, les Français reçurent l'ordre de la part de l'occupant d'y enfermer les nomades (appellation de ceux qu'on nomme aujourd'hui « gens du voyage »), parmi lesquels une majorité de Tsiganes (nom générique pour les Roms, le Sintis, les Manouches, etc... Plus de 500 personnes furent internées.

Les conditions sont décrites comme inhumaines : sol à l'état de borbier, pas de chauffage, nourriture mauvaise et insuffisante, pas de vaisselle, de mobilier...

Au printemps 1941, les Français reçoivent l'ordre de recenser les Juifs étrangers vivant dans le Poitou, qui sont ensuite arrêtés le 15 juillet 1941. 151 adultes et 158 enfants furent alors internés dans le camp.

Une stèle commémorative fut édifée le 4 septembre 1985, complétée par une plaque le 16 juillet 1994.

### Camp d'internement de Gurs

Le camp de Gurs est un camp de réfugiés construit en France à Gurs près d'Oloron-Sainte-Marie dans les Basses-Pyrénées par le gouvernement d'Édouard Daladier entre le 15 mars et le 25 avril 1939. Le camp était d'abord destiné aux réfugiés républicains espagnols, aux militants du PCF puis aux juifs allemands en majorité qui, livrés par la France au régime nazi, finiront dans les camps de la mort.

La philosophe Hanna Arendt réussit à s'évader du camp de Gurs au mois de juin 1940.



Camp de Gurs (Pyrénées-Atlantiques)

## Les monuments en hommage aux Tsiganes et aux Roms



Les Salines royales d'Arc-et-Senans où furent internées des familles entières de Tsiganes

Les Tsiganes furent l'un des groupes persécutés pour des raisons raciales par le régime nazi et ses alliés en France et dans toute l'Europe.

Les Nazis considéraient les Tsiganes comme « racialement inférieurs » et s'appuyaient sur les préjugés sociaux de nombreux Allemands non nazis à leur encontre. En de nombreux points, le sort des Tsiganes s'apparentait à celui des Juifs. Sous le régime nazi, les Tsiganes subirent des internements arbitraires, furent soumis au travail forcé et assassinés en masse. Les autorités allemandes déportèrent et exterminèrent des dizaines de milliers de Tsiganes dans les territoires occupés par les Allemands. Ils furent envoyés dans les camps de mise à mort d'Auschwitz-Birkenau, Chelmo, Belzec, Sobibor et Treblinka.

En France, les autorités de Vichy intensifièrent les mesures restrictives à l'encontre des Tsiganes à partir de 1940 et de l'établissement du régime collaborationniste. En 1941 et 1942, la police française interna jusqu'à 6 000 Tsiganes qui résidaient en France occupée et non occupée. Les autorités françaises expédièrent relativement peu d'entre eux dans des camps en Allemagne, tels que Buchenwald, Dachau et Ravensbrück.

On ne connaît pas exactement le nombre de Tsiganes tués au cours de la Shoah. Les historiens estiment que les Allemands et leurs alliés auraient exterminé environ 25% des Tsiganes européens. Sur un peu moins d'un million de Tsiganes vivant en Europe avant la guerre, jusqu'à 220 000 auraient ainsi été tués par les Allemands et leurs partenaires de l'Axe.



Plaque commémorative de l'internement des Tsiganes aux Salines Royale d'Arc-et-Senans



Stèle et plaque à vocation pédagogique au camp de Saliers où furent internés les Tsiganes avant d'être déportés à Auschwitz



## « La mémoire de Pierres » à Brive-la-Gaillarde



Plaque apposée sur le mur du musée Edmond-Michelet

En 1940 Edmond Michelet est un courtier en alimentation à Brive. Catholique engagé et résistant de la première heure (dès juin 1940), il accueille dans sa grande maison de la rue Champanatier des anti-nazis allemands et des résistants impliqués avec lui dans le mouvement Combat ou dans d'autres organisations. Cette plaque rappelle les noms des compagnons de résistance d'Edmond Michelet qui n'ont pas survécu à la guerre.

Inaugurée le 20 septembre 2015, elle porte les noms de dix-huit Brivistes qui ont été reconnus Justes parmi les nations. Ce titre est la plus haute distinction décernée par l'institut Yad Vashem et l'État d'Israël aux personnes non juives. Elle récompense les personnes qui ont sauvé, au péril de leur vie des juifs de la barbarie nazie et des persécutions subies durant la Seconde Guerre mondiale.



Stèle des Justes



Stèle Edmond-Michelet, place de la Liberté

En 1939, Edmond Michelet, père de famille nombreuse n'est pas mobilisé, mais il organise le Secours national à Brive pour les réfugiés et évacués des départements d'Alsace-Moselle. Il entre en résistance dès le 17 juin 1940 en distribuant avec des amis, dans les boîtes aux lettres de Brive, un tract reprenant un texte de Charles Péguy : « celui qui ne se rend pas a raison contre celui qui se rend ». Fin 1940, sous le pseudonyme de « Duval » il organise le groupe « Liberté » qui fait partie du réseau « Combat ». En 1942, il devient chef régional des MUR (Mouvements Unis de la Résistance). Il est arrêté pour ses activités de résistance par la police allemande le 25 février 1943. Il est d'abord emprisonné au secret pendant 6 mois, puis il est déporté à Dachau le 15 septembre 1943. A la libération du camp, le 29 avril 1945, il représente la France au Comité international et s'occupe du rapatriement des déportés. Il rentre en France en mai 1945. Engagé en politique auprès du Général de Gaulle, il occupe plusieurs ministères entre 1958 et 1970.

Durant la seconde guerre mondiale, le monastère franciscain de Saint-Antoine de Brive fut une place active de la Résistance ainsi qu'un centre d'accueil pour les réfugiés. Durant toute la guerre, il est alors un refuge pour toutes les personnes recherchées par la Gestapo : réfugiés juifs, résistants, communistes. Il offre aussi une aide précieuse à la Résistance très présente à Brive, en cachant des armes et en abritant des réunions clandestines.



Plaque apposée au monastère Saint-Antoine

La SNCF et les cheminots ont pris une large part à la résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Dans cet engagement, ils avaient un double avantage : d'abord, ils ont une position stratégique, car les transports ferroviaires sont un élément essentiel dans la conduite de la guerre (convois de troupes, de matériel et de munitions) et ensuite les cheminots ont un esprit de corps et cohésion très fort du fait de la lutte syndicale et d'un attachement aux idéaux communistes qui entrent massivement dans la lutte armée à partir de 1941.



Plaque à la mémoire des cheminots Hall de la gare SNCF

## Les Stolpersteine ou Pavés de la Mémoire

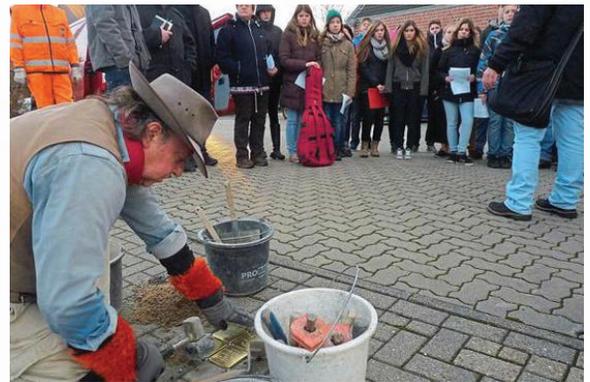
*Stolpersteine* est le pluriel du mot allemand *Stolperstein* qui signifie "obstacles" mais que l'on peut traduire littéralement par "pierres d'achoppement", pierres sur lesquelles on peut trébucher.

Ces pierres sont la création de l'artiste berlinois Gunter Demnig né en 1947. Ce sont de petits dés de béton ou de métal de 10 cm de côté enfoncés dans le sol. La face supérieure qui affleure est recouverte d'une plaque en laiton qui rappelle la mémoire d'une victime du nazisme. Chaque cube rappelle la mémoire d'une personne déportée, puis assassinée dans un camp de concentration ou dans un camp de la mort parce qu'elle était Juive, Rom, Communiste, Sinté, membre de la Résistance, homosexuelle, témoin de Jéhovah, chrétienne en opposition au régime nazi ou handicapée. La plupart des *Stolpersteine* posées en Allemagne relatent la déportation des juifs qui vivaient dans ce pays avant la guerre et la déportation.

Encastées dans le trottoir devant le dernier domicile des victimes, plusieurs milliers de *Stolpersteine* ont ainsi été posées depuis 1993, principalement en Allemagne mais aussi dans d'autres pays européens.

Gunter Demnig a recherché les données des personnes qui ont été pourchassées et déportées pendant la période du nazisme. Il a fait ses recherches en fouillant dans des archives, sur la base de données sur le sort des victimes du Mémorial de Yad Vashem de Jérusalem, en coopération avec des musées et écoles ainsi qu'avec des survivants et familles. Si des données sont disponibles, Gunter Demnig crée alors des *Stolpersteine*. Il les encastre dans le sol des rues publiques devant les maisons ou immeubles où résidaient les personnes déportées ou arrêtées. Sur chaque plaque est marqué « ici habitait » (*Hier wohnte*) avec ensuite le nom, la date de naissance et le destin individuel de chacun.

Ces pierres d'achoppement sont financées par des dons, des collectes et des parrainages obtenus de citoyens, de témoins du passé (*Zeitzeugen*), de classes d'écoles, de membres d'associations professionnelles et de communes. Il faut environ 100 Euros pour installer une pierre.



L'artiste Gunter Demnig plaçant une pierre d'achoppement, une *Stolpersteine* à la mémoire de Emma et Ernest Samson déportés, à Berlin – Bernhardstrasse, devant un groupe d'étudiants qui ont accompagné la cérémonie avec des chants hébraïques. (Photo : sff)



Stolperstein à la mémoire de Josef Wertheimer à Kehl

### Les premiers *Stolpersteine*

On trouve des milliers de pierres commémoratives dans de nombreuses villes allemandes comme Berlin, Hambourg ou Cologne et plusieurs centaines dans d'autres villes comme Stuttgart, Francfort-sur-le-Main, Bonn ou Fribourg-en-Brisgau, mais elles sont illégales à Munich : Charlotte Knobloch, ancienne déportée et présidente de la communauté israélite de Bavière puis présidente du Conseil central des juifs en Allemagne, considérant qu'il est humiliant que ces marques de commémoration soient sur le sol et que des passants puissent marcher dessus. Cela ne fait pourtant pas consensus dans la communauté juive et des *Stolpersteine* ont été installées depuis, mais sur des terrains privés.

Par les articles et reportages dans les médias, les citoyens intéressés sont ainsi incités à aller voir ces pierres commémoratives sur les différents lieux de leur implantation. D'autres personnes découvrent ces pavés par hasard en flânant dans les rues et sont invitées à se poser des questions sur leur signification.

Depuis 1996, **environ 17 000 pierres d'achoppement** ont été installées dans 400 villes et villages d'Allemagne (Chiffre à fin 2008) On a aussi posé des pierres en Autriche, en Belgique, en Hongrie, en Italie, et aux Pays-Bas.

**En Autriche**, depuis 2005, on pose à Vienne des *Stolpersteine* qui ne sont pas de Gunter Demnig mais qui en reprennent l'idée. Le projet a pour nom « Les Pierres commémoratives ».

## Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

**En Belgique**, les premiers « pavés de mémoire » ont été installés en 2009 à Anvers et à Bruxelles. Le 13 mai 2009, deux premières pierres d'achoppement ont été posées à Bruxelles, dans la commune d'Anderlecht, en présence des autorités de la ville, du public, des membres de la communauté juive, des enfants d'une école voisine et des membres de la famille des défunts.

Depuis août 2010, on trouve aussi des *Stolpersteine* à Liège, dont une à la rue Matrognard au numéro 7 et deux autres à la rue Edouard Remouchamps au numéro 27A. Le 20 juillet 2011 ont été placées dix-neuf *Stolpersteine*, certaines à Liège et d'autres dans les différentes agglomérations de Bruxelles.

Le 5 mars 2012, onze nouveaux « pavés de la mémoire » ont été inaugurés à Bruxelles, à l'initiative de l'Association pour la Mémoire de la Shoah (AMS). Chaque pierre commémorative est dédiée à une personne juive arrêtée à Bruxelles en 1942 par l'armée allemande et morte dans le camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz. Chaque pavé est ainsi placé devant la dernière habitation occupée par la victime avant son arrestation. Des pierres commémoratives ont été inaugurées dans le centre historique de Bruxelles, dans les rues d'Accolay et des Tanneurs et rue Haute notamment. En Belgique on compte actuellement près de cinquante pavés de mémoire. Le 3 août 2010 a été scellé à Uccle, chaussée d'Alseberg 712, un « pavé de mémoire » devant le dernier domicile de Léon Fajnznaider, adolescent de 16 ans déporté et assassiné en 1942 à Auschwitz par les nazis : son seul crime fut d'être né juif.

En 2015, 13 nouveaux pavés sont placés en mémoire des 13 enfants juifs venus de Belgique étant passés par la Maison d'Izieu (France). Trois villes sont concernées, Bruxelles, Anvers et Liège. Le 4 novembre 2015 trois pavés sont placés à Liège, deux à la mémoire des frères Bulka (Albert et Marcel) qui furent déportés et un honorant Alec Bergman, enfant caché qui échappe à la barbarie nazie et qui est présent avec sa famille lors de la pose du pavé.

**En France**, en septembre 2011, Xavier Dezuchowicz, conseiller municipal chargé des relations avec les associations patriotiques à La Baule en Loire-Atlantique, a déclaré que le conseil municipal refuserait de considérer la pose de *Stolpersteine* avant de « consulter le Conseil d'État... Afin de vérifier que cette démarche ne porterait pas atteinte aux règles constitutionnelles sur la laïcité et la liberté d'opinion ». La mairie n'a offert aucun motif pour cette position. À La Baule, en 1942, 32 hommes, femmes et enfants juifs, dont le plus jeune avait trois ans, ont été déportés à Auschwitz.

Les premières *Stolpersteine* ont été posées entre le 30 septembre et le 2 octobre 2013 en Vendée à L'Aiguillon-sur-Mer, Beaulieu-sous-la-Roche, Bourneau, Fontaines, Fontenay-le-Comte, Longèves, Mervent et Nieul-sur-l'Autise.

**En Hongrie**, depuis avril 2007, des pierres commémoratives sont posées où environ 600 000 Juifs ont été déportés et assassinés. Au centre de Budapest, les premières pierres ont été posées dans la rue Raday.

**En Italie**, de nombreuses *Stolpersteine* ont été placées dans différentes villes. Les pierres d'achoppement sont présentes à Turin, Rome, Viterbo, Sienna, Reggio Emilia, Meina, Padoue, Venise, Livourne, Prato, Ravenne, Brescia, Gênes, L'Aquila et Bolzano. En janvier 2015, à Turin a été posée la 50 000e pierre d'achoppement en Europe, qui rappelle la mémoire de Eleonora Levi, déportée à Auschwitz, bien que gravement malade, en 1944 en tant que juive.



*Stolpersteine* à la mémoire du Dr Dagobert Schlesinger et de Erna Schlesinger au 52 Weischelstrasse à Berlin.



*Stolpersteine* Alec Bergman Liège, 4 novembre 2015, Enfant caché à Izieu, rescapé.

**Au Luxembourg**, la première pierre fut posée le 25 janvier 2013 à Ettelbruck. Érigée en forme d'une *Stolperschwelle* elle est dédiée à la mémoire des 127 citoyens juifs de la ville, dont 105 furent assassinés. Le 22 octobre 2013 suivirent 14 pierres à Esch-sur-Alzette, 38 le 28 octobre 2014 ainsi que le 5 novembre 2015 à Differdange, 1 le 6 novembre 2015 à Belvaux. Le même jour 11 *Stolpersteine* s'ajoutaient à Mondorf-les-Bains, dont deux pour des résistants antifascistes.

**Aux Pays-Bas**, on trouve des *Stolpersteine* dans plus de 120 villes, **en Pologne**, on en trouve à Slubice et à Wroclaw.

## Déchiffrer une stèle, une plaque, un monument...

L'analyse d'une stèle, d'une plaque ou d'un monument est un exercice parfois difficile. Le souvenir que l'on souhaite conserver y est condensé sous la forme d'une évocation plus ou moins explicite, réalisée à une certaine date. Il s'agit donc de « déconstruire » cet objet, de manière à découvrir qui est honoré, ou qui sont ceux que l'on honore, comment et dans quel objectif.

Réinsérer le monument dans son contexte et en décrypter le message, constitue une technique de lecture, reconstituer l'histoire, les événements ou la vie des personnes dont on commémore le souvenir et soulever les questions, demeure au cœur de la méthodologie et de l'approche de ce genre de traces inscrites dans la pierre. Nous vous suggérons quelques orientations et questions.

## Situation et lecture du monument

- La stèle, la plaque, le monument... Sont-ils situés dans un contexte commémoratif plus large ?
- Y a-t-il eu quelque chose d'autre avant à cet emplacement ?
- Où le monument a-t-il été construit ?
- Quelle est la signification du lieu pour la période ?
- Est-ce un lieu de passage ?
  - Le lieu supposé d'un combat ?
  - Le lieu d'une évasion ?
  - Le lieu de naissance d'un mouvement ?
  - Un lieu clandestin de la Résistance ?
  - Un lieu de parachutage ou d'atterrissage ?
  - Un lieu d'emprisonnement ?
  - Le lieu d'une exécution ?
  - Le lieu d'un massacre ?
  - Le lieu d'une rafle ?
  - Le lieu d'un camp de déportés ?
  - Le lieu de départ d'un convoi vers les camps de la mort ?
  - Un lieu qui commémore les Justes des Nations ?...
- Quand le monument a-t-il été construit ? Qui en a pris l'initiative ? Qui a pris la décision ? Qui l'a financé ? Quand a-t-il été inauguré et par qui ?...
- Le monument est-il entretenu ? Quelles cérémonies y ont lieu ? Quel regard porte la population locale ? Le monument est-il le lieu d'un tourisme mémoriel ?
- Quelle forme générale prend la matérialisation du souvenir ?...

Autant de questions qui permettent de « déconstruire » l'objet de mémoire et de mieux en saisir la signification et la portée du message qu'il porte.

## Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

### Chronologie des principaux événements de la Seconde Guerre Mondiale de la déportation et de la Shoah

**1<sup>er</sup> septembre 1939** : L'Allemagne nazie envahit la Pologne, alliée à la France et à la Grande-Bretagne qui entrent en guerre à leur tour. C'est le début de la Seconde Guerre Mondiale. Le système de camps de concentration nazis dirigés par la SS s'étend pour enfermer puis éliminer par le travail, la faim et les mauvais traitements toutes les personnes considérées comme des opposants aux Nazis, mais aussi les Juifs, les Tziganes, les homosexuels, les « asociaux », ainsi que des criminels. Ces camps servent également de réservoirs de main-d'œuvre servile pour l'industrie allemande.

**27 avril 1940** : création du camp de concentration d'Auschwitz par Himmler, chef de la SS. Le camp s'agrandit avec l'ouverture, le 8 octobre 1941, d'Auschwitz Birkenau qui cumule la fonction de camp de concentration et de centre de mise à mort.

**10 mai 1940** : Hitler envoie ses troupes à l'assaut de la Hollande, de la Belgique et de la France.

**17 juin 1940** : Le Maréchal Pétain demande l'armistice. La Grande Bretagne reste seule face à l'Allemagne nazie et à l'Italie fasciste (Axe).

**Octobre-novembre 1940** : Mise en place par les Nazis des ghettos juifs dans les grandes villes de Pologne (à Varsovie le 12 novembre).

**21 juin 1941** : Opération Barbarossa : le Troisième Reich se lance dans l'invasion de L'Union Soviétique. La « Shoah par balle » commence, des groupes armés de la SS ou de la Wehrmacht, les *Einsatzgruppen*, sont chargés d'éliminer les populations juives d'URSS.

**Août 1941** : Ouverture du camp d'internement de Drancy en France pour les Juifs avant leur déportation vers les camps de concentration et principalement vers Auschwitz.

**7 décembre 1941** : Application du décret « Nacht und Nebel » (Nuit et brouillard) : toutes les personnes représentant « un danger pour la sécurité de l'armée allemande » sont déportées en Allemagne et doivent disparaître ; cela équivaut à des exécutions sommaires ou la déportation vers les camps de la mort. Le même jour, le Japon, allié de l'Allemagne, attaque la base américaine de Pearl Harbor. Les États-Unis entrent en guerre aux côtés de la Grande-Bretagne et de l'URSS.

**Janvier 1942** : Conférence de Wannsee : les plus hautes autorités nazies décident officiellement « la solution finale à la question juive ».

**Mars 1942-octobre 1943** : *Aktion Reinhard* : les Nazis entreprennent l'extermination systématique des populations juives et roms de Pologne. Les ghettos sont « liquidés » : six camps d'extermination sont installés en Pologne : Chelmno, Belzec, Sobibor, Treblinka, Auschwitz-Birkenau et Majdanek. Le but de ces camps est de mettre en place une industrie de la mort. Les déportés sont gazés presque systématiquement, puis leurs corps incinérés, soit dans des fosses, soit dans des fours crématoires.

**16-17 juillet 1942** : Rafle du Vél d'Hiv à Paris : plus de 13 000 Juifs, dont 4000 enfants, sont arrêtés par la police française. Ils sont enfermés au Vélodrome d'hiver, puis dirigés vers Drancy, ou Beaune la Rolande, avant leur déportation vers Auschwitz.

**Février 1943** : Défaite allemande à Stalingrad. Les troupes de l'Axe commencent à reculer.

**6 juin 1944** : Débarquement des Alliés britanniques et américains en Normandie. Début de la Libération de la France.

**Juin-juillet 1944** : Les troupes soviétiques découvrent les premiers camps de la mort, sans forcément comprendre le système concentrationnaire et génocidaire nazi.

**23 novembre 1944** : Libération de Strasbourg par le Général Leclerc et découverte du camp de concentration entièrement vide de Natzweiler-Struthof en Alsace par les troupes américaines.

**27 janvier 1945** : les Soviétiques libèrent Auschwitz, dont la plupart des détenus ont été préalablement évacués à pied par les SS.

**Avril-mai 1945** : Libération progressive des camps de concentration nazis par les armées des Alliés. Les soviétiques assiègent Berlin.

**8 mai 1945** : Capitulation de l'Armée allemande. La Seconde Guerre Mondiale est terminée en Europe.

## QUESTIONS SUR LA SHOAH ET LES GENOCIDES DU XXÈME SIÈCLE.

La Shoah, c'est au cours de la Seconde Guerre mondiale, le génocide des populations juives dans une Europe occupée et soumise à l'État criminel nazi. Par sa férocité et sa systématisation, il constitue le crime le plus patent du III<sup>ème</sup> Reich contre la civilisation. En interroger la genèse, suivre les mécanismes de son exécution, connaître les différents aspects de sa réalité répond à un impératif : se rappeler de quelles abominations les hommes sont capables. Il s'agit aussi, à travers l'identification des traits de son accomplissement, de s'inquiéter de ce qui s'est installé dans la culture européenne à cette occasion.

Saisir l'occasion de cette exposition pour poser un certain nombre de questions et tenter d'y apporter quelques réponses, constitue un objectif à visée pédagogique certain.

### Tout d'abord que signifie le terme Shoah ?

Il s'agit d'une décision lexicale. Chaque fois que l'on aborde le nazisme, on débute sur la question du langage. Le choix des mots est donc important, ils sont connotés de traces sous-jacentes ; Shoah signifie « catastrophe » en hébreu. En puisant dans la langue d'origine du peuple juif, il rend la parole aux principales victimes ; d'autre part ce terme exprime en même temps, que cette catastrophe a aussi atteint la civilisation dans laquelle elle a été rendue possible. Ce fut une catastrophe pour les victimes mais pour les Allemands aussi.

### Quelles sont les racines de l'antisémitisme ?

Aux origines, l'antijudaïsme chrétien trouve sa source dans les conflits antiques et des rivalités théologiques et religieuses lorsque le christianisme se sépare du judaïsme, la religion qui l'a engendré. L'évangélisation des peuples d'Europe propage en occident cet antijudaïsme, et le peuple qui n'a pas voulu reconnaître en Jésus Christ (lui-même juif) le Messie, devient un bouc émissaire. Malentendus, calomnies, légendes terrifiantes, violences et massacres vont faire dès le Moyen âge le terreau de ce qui deviendra alors de l'antisémitisme. Ce racisme a donc des racines religieuses à ses débuts. La situation précaire dans laquelle les Juifs vont vivre en occident, va en faire un peuple paria ; protégés par les puissants ou rejetés et expulsés, ils vivent dans une instabilité permanente.

### Qu'est-ce que la Révolution française a apporté de nouveau au statut des Juifs ?

En octroyant pour la première fois en 1790-1791 la citoyenneté et les pleins droits aux juifs en tant qu'individus, la Révolution française est un véritable coup de tonnerre de liberté dans l'histoire, elle modifie leur condition séculaire et donne une impulsion nouvelle à leur intégration dans tous les domaines de la société.

C'est en décembre 1789 que le statut des Juifs (avec celui des comédiens et des exécuteurs de hautes œuvres !) est débattu à l'Assemblée Nationale, sous l'impulsion de Mirabeau, de l'Abbé Grégoire et de Robespierre. Le Comte de Clermont-Tonnerre prononcera à la tribune les propos qui caractériseront l'assimilation des Juifs pendant les siècles suivants « Il faut tout refuser aux Juifs comme nation et tout accorder aux Juifs comme individus. Il faut qu'ils ne fassent dans l'Etat ni un corps politique ni un ordre. Il faut qu'ils soient individuellement citoyens. »

### Sur quoi s'est fondé l'antisémitisme moderne ?

Les préjugés antijuifs ont imprégné en profondeur la culture occidentale. Aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle l'antijudaïsme religieux prend la forme raciste de l'antisémitisme, le discours public passe du religieux au politique et à côté de la perpétuation de l'antijudaïsme classique se développe un antisémitisme politique, social, ou nationaliste « progressiste » ou « réactionnaire ». L'engagement des Juifs émancipés dans la construction européenne est rejeté par les théoriciens et les tenants du racisme de tous bords. Le Juif devient l'archétype du cosmopolite qui ruine les valeurs nationales.

Le mot « antisémitisme » apparaît en Allemagne en 1879 et deviendra un programme politique.

C'est en Russie d'abord que se perpétuent les accusations de meurtres rituels et les pogroms contre les populations juives pauvres des campagnes et des villes ; la provocation et le passage à la violence meurtrière s'installent.

*Les protocoles des Sages de Sion\** est un faux créé par la police du Tsar, rédigé sous la forme d'un plan concerté de « domination mondiale judéo-maçonnique » pour déconsidérer le mouvement révolutionnaire naissant. Il est pris pour vrai et devient ainsi un permis de tuer.

*\*Ce document est actuellement repris dans certains pays arabo-musulmans et sert de propagande antisémite et antisioniste.*

### Qu'apporte de nouveau le nazisme sur le plan du racisme et de l'antisémitisme ?

Le nazisme n'est pas une pensée, c'est un programme instrumentalisé uniquement pour la conquête du pouvoir et de la domination de l'Europe. Le pamphlet d'Hitler, *Mein Kampf* (1925-1927), lui sert de charte. Le crime peut désormais s'inscrire dans le champ politique. L'intention criminelle s'habille de mythes anciens, de millénarisme politique, de scientisme (le mythe aryen de la race pure) ; de théorie qui confond la nature et la culture. On accuse les Juifs de complot avec l'étranger, de destruction du tissu social et des valeurs normatives de l'occident christianisé.

Cette mythologie germanique est pensée par d'éminents philosophes, elle passe dans le discours des politiques et des doctrinaires du racisme, elle mobilise toute une population contre un ennemi construit de toute pièce mais pas devenu visible.

## Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

### Comment passe-t-on au crime de masse organisé ?

« Le nazisme est un appel au salaud qui dort dans l'homme » écrivait en 1932 le député social-démocrate allemand Kurt Schumacher.

La culture de la violence et de la mort se développe progressivement avec l'installation du régime nazi en Allemagne.

« Dans les châteaux de mon ordre grandira une jeunesse qui terrorisera le monde. Je veux une jeunesse violente, despotique, sans peur, cruelle... » dit Adolphe Hitler. « L'usage de la violence homicide est indispensable à l'homme d'honneur » lui répondront Goebbels et Himmler, ses fidèles lieutenants. Quant à la garde prétorienne du corps d'élite nazi, elle passe à l'acte et installe un ordre nouveau de terreur et de mort.

Les massacres à très grande échelle ont déjà commencé sur le front Est avec l'avancée de l'armée allemande. Des corps spéciaux, les *Einsatzgruppen* se chargent du « travail » et exterminent des centaines de milliers de personnes jusque dans les grandes villes des pays de l'Est et de l'URSS, comme à la périphérie de Babi Yar en Ukraine en septembre 1941, où plus de 90 000 Juifs sont exécutés en deux fois au bord d'un énorme fossé : 33 700 Juifs de la ville même, puis près de 60 000 provenant d'autres villages et villes dans les semaines qui suivent. Ces meurtres de masse portent le nom de « Shoah par balles ».

La conférence de Wannsee de janvier 1942, qui réunit dans une villa de Berlin les principaux dignitaires nazis et les exécutants de haut niveau, va planifier les mesures antisémites ainsi que l'extermination industrielle des Juifs d'Europe, sans jamais en prononcer le mot (il s'agira dans les rapports officiels de « traitement des juifs »).

### Pourquoi les camps de concentration ont-ils été créés ?

Un camp de concentration est un lieu fermé de grande taille, créé en général à l'écart des villes, pour regrouper et détenir dans de très mauvaises conditions des populations considérées comme ennemies. Aucune procédure juridique ne conduit les individus à l'internement dans ces camps.

Le premier camp de concentration du régime nazi fut ouvert en Allemagne même, à Dachau, dans la banlieue de Munich, quelques jours seulement après les pleins pouvoirs votés à Hitler. Dans un premier temps, les opposants politiques y furent internés ; il accueillit par la suite des Juifs de Bavière, des prisonniers de guerre, des homosexuels, des tsiganes...

Ces territoires institués deviennent des lieux de déshumanisation absolue où l'identité des individus est gommée, on parle de « chosification » pour nommer cela ; les déportés sont désignés sous le vocable de *Stücke* (pièce), de *Figuren* (poupées) ou de *Schmattes* (chiffons). Individus sans nom, ils deviennent des objets destructibles.

Le régime nazi a créé une confusion en utilisant le terme de camp de concentration pour désigner certains camps d'extermination. Il convient de les distinguer, même si, dans certains camps de concentration, le taux de mortalité était élevé.

Les camps d'extermination ne sont pas la conséquence, mais la preuve de l'intention criminelle nazie.

Ces camps ont une fonction claire, il n'est pas question d'internement ou d'exploitation, il s'agit d'anéantir, et le plus vite possible, un maximum de personnes avec les techniques industrielles comme l'usage de chambres à gaz, de Zyklon B, ou de crématoires. Le meurtre de masse entre dans sa phase industrielle.

Les principaux camps d'extermination sont installés dans l'Est de l'Allemagne et en Pologne.

Dans le seul camp d'Auschwitz-Birkenau en Silésie, près de 1 300 000 personnes ont trouvé la mort entre 1940 et 1945, dont 90 % de Juifs.

Les plus connus parmi ces camps d'extermination, outre Auschwitz-Birkenau, sont Buchenwald, Maidanek, Mauthausen, Treblinka, Sobibor, Chelmno...

« L'enfer n'est plus une croyance religieuse ni un délire de l'imagination, mais quelque chose de tout aussi réel que les maisons, les pierres ou les arbres qui nous entourent... » écrivait la philosophe Hanna Arendt à propos des camps.

### Comment un tel crime a-t-il pu être organisé à l'échelon de l'Europe entière ?

L'extermination de millions de personnes juives et non-juives a constitué un crime collectif ; sans la participation de pans entiers de la société civile et de collaborateurs dans les pays annexés ou occupés, cette entreprise aurait été vouée à l'échec. L'administration et les services de police des pays occupés, comme le gouvernement de Vichy en France, y ont contribué, parfois de manière forcée, d'autres fois avec beaucoup de zèle.

Confiscation de biens juifs, crimes bureaucratiques, collaborations de toutes sortes..., une frange de la population fut suffisamment active et acquise aux thèses raciales et antisémites pour faire réussir les desseins les plus sombres du projet nazi. Aucun alibi ne put justifier les politiques de collaboration ou d'indifférence des gouvernements d'Europe ou d'ailleurs dans le monde.

Une phrase de Winston Churchill, rédigée à la veille de la guerre, résume à elle seule la lâcheté ou la démission des nations, face à l'Allemagne nazie : « Décidés uniquement à être indécis, résolus à être irrésolus, rigoureusement favorables à la dérive, inflexibles de la fluidité, tout-puissants en faveur de l'impuissance... »

La prégnance de certains préjugés antisémites dans les opinions publiques et les élites, la lourdeur des bureaucraties prisonnières d'habitudes de pensée traditionnelles, expliquent peut être cette collaboration et cette paralysie, mais elles ne la justifient pas.

### **Est-ce que seuls les Juifs Ashkénazes ont été victimes de la Shoah ?**

Présents en Europe depuis le Haut Moyen-Âge, les Juifs Ashkénazes proviennent à l'origine d'Allemagne et de Pologne, ils se sont ensuite dispersés en Europe centrale et en Russie. (Une grande partie d'entre eux a immigré vers les États-Unis puis en Palestine au 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles)

Opposés géographiquement, les Juifs Sépharades sont originaires de la péninsule ibérique.

Après l'expulsion d'Espagne à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, ils se sont dispersés dans tout le bassin méditerranéen, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, en Italie, en Grèce, en Turquie et dans les Balkans.

Si la Shoah a touché essentiellement le monde Ashkénaze européen avec plus de 90 % des victimes juives, les Juifs Sépharades n'ont pas été épargnés.

Déportés de Salonique, de Rhodes, de Corfou, de Rome ou de Tunis, les Sépharades ont été atteints par la Shoah dans leurs pays d'origine et durant les rafles qui ont été perpétrées en France.

La Shoah d'Europe a touché de son souffle les populations juives en Afrique du Nord sous le Régime de Vichy et les persécutions furent bien réelles.

En Algérie : création d'un commissariat aux affaires juives, abolition du décret Crémieux, révocation des fonctionnaires juifs, aryanisation, internements et travaux forcés dans une dizaine de camps du Sud du pays.

Au Maroc : reprise des décrets algériens, brimades, spoliations et mesures antisémites sont appliquées, des camps de concentration sont même créés comme Bouarfa, Boudenib, Missouri, Oued Djem..., malgré le soutien du Sultan Mohamed Ben Youssef, futur Roi du Maroc, aux populations juives du pays.

En Tunisie : reprise des décrets algériens, aryanisation et révocations. En février 43, la Tunisie passe totalement sous le contrôle allemand, les SS et la police allemande y envoient un *Einsatzkommando* : violences, spoliations, exécutions, camps d'internement, travaux forcés... La plupart des mesures antisémites décrétées en Europe occupée y seront appliquées. Certains Juifs de Tunisie sont déportés en avion vers Naples puis vers les camps de la mort en train. C'est le seul exemple de déportation par voie aérienne que l'on connaisse dans l'histoire de la Shoah.

En Grèce : le cas le plus terrible de déportation des populations Sépharades demeure celui des Juifs Saloniciens ; 54 000 personnes, soit près de 98 % de la population juive de Salonique, disparurent dans les camps d'extermination de Birkenau, Treblinka et Sobibor entre mars et juillet 1943.

En Italie : raflés du ghetto de Rome, sous les fenêtres du Vatican et du Pape Pie XII qui n'élève aucune protestation, le 16 octobre 1943, près de 1500 Juifs romains sont déportés à Auschwitz d'où ils ne reviendront pas.

Ce sont là quelques exemples qui illustrent bien le drame vécu par les populations juives Sépharades en Afrique du Nord, autour du bassin méditerranéen et dans les Balkans.

### **Quelles ont été les résistances juives face à la Shoah ?**

Les interrogations sur l'apparente passivité des Juifs révèlent pour le moins une méconnaissance profonde de leur situation tragique. En réalité, la résistance juive face au projet d'anéantissement fut très importante et multiforme, proportionnellement aux populations. Elle a été délibérément escamotée au lendemain de la guerre et confisquée par les gardiens, patriotes ou communistes de l'hagiographie de la lutte héroïque contre le nazisme.

Depuis la mise en place des filières clandestines pour le sauvetage d'enfants juifs jusqu'à la révolte du Ghetto de Varsovie, les Juifs ont agi et résisté avec tous les moyens dont ils disposaient.

Les ghettos de Vilno, Bialistok, Totchin, Lachva, Czentoschow, Bedzin, pour n'en citer que quelques-uns, connurent des révoltes héroïques ; les actions des partisans juifs dans les forêts d'Ukraine et les Carpates ; les révoltes désespérées dans les camps d'Auschwitz, Treblinka ou Sobibor sont restées ainsi grandement ignorées. Cette résistance s'est encore trouvée masquée lorsqu'elle prenait la forme d'un engagement dans les organisations nationales de résistance ou dans les forces alliées. Ainsi, de nombreux Juifs rallièrent le Général de Gaulle après l'Appel du 18 juin 1940, l'importance numérique des Juifs dans les FTP (FTP-MOI) ou les FFI fut aussi très grande ; les Éclaireurs Israélites de France furent présents dans le maquis et libérèrent plusieurs villes et villages du Sud de la France après le débarquement.

Le même phénomène s'est produit à l'Est de l'Europe avec l'Armée Rouge, dans laquelle ils furent très nombreux et avec les formations de partisans dans les Balkans, ou encore avec les forces britanniques qui comptèrent même une brigade juive autonome. Aussi la bonne question n'est pas « les juifs résistèrent-ils ? » mais « comment furent-ils si nombreux à combattre dans de telles conditions ? »

## Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

### Qui sont « Les Justes des Nations » ?

Une nouvelle figure de l'héroïsme est née en Occident au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ni guerrière ni sainte, il s'agit de la figure du Juste. Les vrais résistants de la guerre ont eu l'héroïsme modeste, que dire alors de l'héroïsme discret, voire anonyme des « Justes des Nations » ? Cette notion de Juste a été popularisée par le film de Spielberg, *La Liste de Schindler* en 1993 ; elle trouve son origine dans la littérature talmudique. L'homme juste est celui qui se conduit selon la justice et l'honnêteté, qui se montre généreux à l'égard d'autrui, il est dit encore dans la *Michna Sanhédrin* 4, 5 « Celui qui sauve un être humain, sauve l'humanité tout entière ».

Ces Justes, hommes et femmes anonymes, rompaient avec la tendance commune à l'indifférence ou à la collaboration, celle des corps constitués, mais aussi celle des délateurs à l'affût. Leur grandeur comme leur petit nombre (13 000 recensés à ce jour à travers l'Europe) sont aussi un signe tragique, ils soulignent la solitude des hommes et femmes de courage dans l'humanité ordinaire.

En 1953, l'Assemblée législative de l'État d'Israël, en même temps qu'elle créait le Mémorial Yad Vashem, consacré aux victimes de la Shoah, décida d'honorer « Les Justes parmi les Nations qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs » ; il s'agit actuellement de la plus haute distinction honorifique décernée à titre civil par l'État d'Israël.

### Est-ce que la Shoah est un génocide comme un autre ?

« C'est arrivé, cela peut donc arriver de nouveau : tel est le noyau de ce que nous avons à dire ! » Primo Levi

« Ce fut la première fois que l'homme donna des leçons à l'enfer... » André Malraux

Le XX<sup>ème</sup> siècle, pour ne citer que celui que l'on connaît le mieux, a connu une série de massacres et de génocides sur tous les continents. En moins d'un siècle, les génocides ont exterminé plus de personnes que toutes les guerres réunies de l'histoire des hommes ; le cortège macabre a ouvert le siècle avec le génocide des Arméniens, puis est venu l'indicible Shoah, le génocide des Tsiganes.

La première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle a connu l'élimination de millions d'opposants au régime communiste. Plus près de nous dans le temps, un million d'Ibois ont été massacrés au Biafra.

Un million sept cent mille Cambodgiens et près d'un million de Rwandais ont été massacrés dans leurs pays par leurs concitoyens, cent cinquante mille Bosniaques aux portes même de l'Union Européenne, il y a quelques années. Et combien de Tibétains ont été éliminés aussi ? Et au Darfour aujourd'hui, combien de centaines de milliers de personnes ont été massacrées en plein désert ?

Cependant, la Shoah a constitué le génocide le plus important et le plus monstrueux jamais perpétré dans l'histoire des hommes. Sa dimension dépasse l'entendement humain ; l'ampleur de ce génocide ne diminue en rien l'horreur des crimes commis par des politiques de terreur nationaliste ou par des dictatures dans d'autres régions du monde, mais la Shoah a constitué une fracture dans l'histoire de l'humanité ; il y a un avant et un après Auschwitz.

La volonté du nazisme d'annihiler un peuple par tous les moyens, même les moyens « industriels », fut un cas unique dans l'histoire des hommes. Reconnaître la singularité et la spécificité de la Shoah, c'est, à l'encontre des discours et des calculs politiques, faire l'effort d'entendre la réalité de ce qui était véritablement en jeu.

### Que pourrait-on faire pour prévenir ce genre de drame humain ?

L'évolution du droit international et l'élaboration d'une justice internationale depuis 1945 constituent certainement un point de départ, une avancée pour la prévention de ces crimes contre l'Humanité et leur répression. Ces dispositions sont à renforcer chaque jour davantage car les tentations génocidaires sont encore présentes sur la planète.

Enseigner les Devoirs et les Droits de l'Homme ainsi que le Droit Humanitaire international dans tous les pays, lutter contre les idéologies qui favorisent la discrimination et l'exclusion, prévenir les situations à risque, créer un système d'alerte et d'information fiable, développer ce « Droit d'ingérence » préconisé par la France il y a quelques années en cas de risque majeur, impliquer toutes les structures éducatives, les organes de presse, les grandes organisations internationales. Voilà en quelques engagements ce que les grands de la planète devraient renforcer ou adopter, afin que les générations futures puissent vivre dans un monde où « le ventre encore fécond d'où a surgi la bête immonde » (Bertold Brecht) deviendra définitivement stérile de toute tentation génocidaire.

## **I. LA SECONDE GUERRE MONDIALE**

### **A. OUVRAGES GÉNÉRAUX**

- *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale*  
Sous la direction de Ph. MASSON  
(Larousse)
- *La Seconde Guerre mondiale*  
Henri MICHEL (P.U.F. en 2 volumes,  
1969 ou P.U.F., Que sais-je ? N°265, 1971)
- *Histoire de la Seconde Guerre mondiale*  
Jean QUELLIEN (Rennes, Ouest-France,  
1995)
- *Questions sur la Deuxième Guerre mondiale*  
Marc FERRO (Casterman, 1993)
- *La ligne de démarcation 1940-1944*  
Éric ALARY (P.U.F., Que sais-je ? N°3045,  
1995)
- *La France des années noires*  
Jean-Pierre AZÉMA et François  
BÉDARIDA  
(Le Seuil, 1993)
- *L'Occupation allemande*  
Jean DEFASNE (P.U.F. Que sais-je ?  
N°2196)
- *Les années noires. Vivre sous l'Occupation*  
Henri ROUSSO (Gallimard, Découvertes,  
1992)
- *Histoires de la jeunesse sous Vichy*  
Pierre GIOLITTO (Perrin, 1991)

## **II. NAZISME, VICHY, COLLABORATION**

### **A. LE NAZISME**

- *Hitler et le nazisme*  
DAVID (P.U.F., Que sais-je ? N°624)
- *L'état hitlérien et la société allemande. 1933-1945*  
Norbert FEI (1987, Le Seuil, 1994 pour la  
Traduction française)

### **B. VICHY - LA COLLABORATION**

- *La collaboration 1940 - 1944*  
Jean-Pierre AZÉMA  
(P.U.F., Documents histoire N°14)
- *Histoire de la collaboration*  
Jean DEFASNE  
(P.U.F., Que sais-je ? N°2030)
- *Pétain et le régime de Vichy*  
Henri MICHEL  
(P.U.F., Que sais-je ? N°1720, 1978)
- *La France de Vichy, 1940-1944*  
Robert O. PAXTON  
(1972, Le Seuil, 1973 Pour la traduction  
française)

- *La collaboration, textes et débats*  
Dominique VEILLON  
(Librairie Générale Française, 1984)

## **III. LA RÉSISTANCE**

### **A. GÉNÉRALITÉS**

- *La Résistance*  
Raymond AUBRAC  
(Éditions Hazan, 1997)
- *Les jeunes dans la Résistance. 20 ans en 1940*  
Marie GRANET (France-Empire, 1985,  
1996)
- *La Résistance française : un héritage pour  
l'avenir.*  
L'association Mémoire et espoirs de la  
Résistance (1996)
- *Histoire de la Résistance en France*  
Henri NOGUÈRES  
(R. Laffont, 5 tomes, 1967-1981)

### **B. SOUVENIRS, TEMOIGNAGES ET DOCUMENTS**

- *Ils partiront dans l'ivresse*  
Lucie AUBRAC (Seuil, 1984)
- *Mémoires de guerre*  
Charles de GAULLE  
(Pion en 3 volumes, 1954 à 1959 réédition  
1994)
- *L'armée des ombres*  
Joseph KESSEL (Julliard, 1945)
- *Premier combat*  
Jean MOULIN (Éd. De Minuit, 1947, rééd.  
1983)
- *Esprit de Résistance*  
Serge RAVANEL (Seuil, 1995)
- *Écrits des condamnés à mort sous l'Occupation  
nazie*  
Michel BORWITZ  
(P.U.F., 1954, Gallimard 1973, 1996)
- *Lettres de fusillés*  
(Éditions sociales, 1989)

### **C. POÉSIES, ROMANS CLANDESTINS**

- *Le crève-cœur*  
Louis ARAGON (Gallimard, 1941)
- *Les sept poèmes d'amour en guerre*  
Paul Éluard (Bibliothèque Française, 1943)
- *Le silence de la mer*  
VERCORS (Éditions de Minuit, 1942)
- *La Résistance et ses poètes. France 1940-1945*  
Pierre SEGHERS (Seghers, 1974)

## **D. LES RÉSEAUX, LES MOUVEMENTS ET LES MAQUIS**

- *Les réseaux Action de la France Combattante  
1940-1944*  
Amicale des Réseaux Action de la France  
Combattante (France-Empire, 1986)
  - *L'arche de Noé*  
Marie-Madeleine FOURCADE  
(Fayard, 1968)
  - *La jeunesse et la Résistance Réseau Orion*  
Alain GANDY (Presse de la Cité,  
Documents, 1992)
  - *Défense de la France. Histoire d'un mouvement de  
Résistance (1940-1944)*  
Marie GRANET (P.U.F., 1960)
  - *Combat. Histoire d'un mouvement de Résistance  
de juillet 1940 à juillet 1943*  
Marie GRANET et Henri MICHEL  
(P.U.F., 1957)
  - *Le Franc-Tireur*  
Dominique VEILLON (Flammarion, 1977)
  - *La nuit sans ombre. Histoire des Mouvements  
Unis de la Résistance, leur rôle dans la libération  
du sud-est*  
Alban VISTEL (Fayard, 1970)
  - *Une certaine idée de la Résistance.  
Défense de la France 1940-1949*  
Olivier WIEVIORKA (Seuil, 1995)
  - *Les F.T.P.*  
Charles TILLON (Julliard, 1962)
  - *La France des maquis*  
Philippe BRETON (Denoël)
  - *Vercors, citadelle de la liberté*  
Paul DREYFUS (Arthaud, 1962)
  - *Glières. Mars 1944. L'épopée héroïque et sublime*  
Michel GERMAIN (Les Marches - Savoie - ,  
Éditions La Fontaine de Siloé, 1994)
  - *Les Glières*  
François MUSARD (Laffont, 1965)
- ### **E. BIOGRAPHIES DE RÉSISTANTS**
- *Berty, la grande figure féminine de la Résistance*  
Mireille ALBRECHT (Laffont, 1986)
  - *Il s'appelait Pierre Brossolette*  
Gilberte BROSOLETTTE (Albin Michel,  
1976)
  - *Mémorial des compagnons de la Libération.  
Compagnons morts entre le 18 juin 1940 et le 8  
mai 1945*  
Chancellerie de l'Ordre de la Libération  
(1961)
  - *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon*  
Daniel CORDIER  
(Jean-Claude Lattès, 3 volumes parus, 1989)

# Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

## F. DES PLAQUES, DES STÈLES, DES MONUMENTS

- *La Résistance et les Français : Lutte armée et maquis*  
Pré-acte du colloque organisé à Besançon  
Par les universités de Franche-Comté et de Bourgogne et le Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon les 15-17 Juin 1995
- *Témoins de pierre du sang versé. Les monuments de la Résistance en Haute-Loire*  
Fernand BOYER (Le Puy, Éditions de la Société Académique, 1983)
- *Oradour : arrêt sur Mémoire*  
Sarah FARMER (Calmann-Lévy, 1994)
- *Les plaques commémoratives des rues de Paris*  
Études réalisée par Michel HENOCQ  
(La Documentation Française, 2e édition, 1984)
- *La mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale.*  
Acte du colloque de Sèvres  
(Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1986)  
Communication de Maurice AGULHON  
« Réflexions sur les monuments commémoratifs ».
- *Batailles pour la Mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*  
Gérard NAMER (Papyrus, 1983)
- *Les lieux de Mémoire*  
Sous la direction de Pierre NORA  
(Gallimard, sept volumes publiés entre 1984 Et 1992, réédition 1997)
- *Les pierres de la mémoire. La Résistance en Rhône-Alpes*  
Albert ORIOL-MALOIRE  
(Amiens, éditions Martelle, 1993)
- *Des combats au souvenir. Lieux de Résistance et de mémoire. Isère et Vercors*  
Olivier VALLADE (Grenoble, presses Universitaires de Grenoble, 1997)
- *Mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Actes du colloque de Metz*  
Sous la direction d'Alfred WAHL  
(Metz, Centre de recherche histoire et civilisation de l'université de Metz, 1984)

## G. LA FRANCE LIBRE ET LA LIBERATION

- *Histoire de la Libération de la France Juin 1944- Mai 1945*  
Robert ARON (Fayard, 1957, 1971)

- *La France Libre. De l'appel du 18 juin à la Libération*  
Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC  
(Gallimard, 1996)
- *La France de la libération*  
Jacques DALLOZ  
(P.U.F., Que sais-je ? N°2108)
- *Histoire de la France Libre*  
Henri MICHEL  
(P.U.F., Que sais-je ? N°1078, 1963)

## H. COURANTS DE PENSÉE ET LA PRESSE CLANDESTINE

- *La Résistance Intellectuelle*  
Jacques DEBÛ-BRIDEL  
(Julliard, 1970)
- *Le Conseil National de la Résistance. Les institutions de la clandestinité*  
René HOSTACHE  
(P.U.F., Esprit de la Résistance, 1958)
- *Les courants de la pensée de la Résistance*  
Henri MICHEL  
(P.U.F., Esprit de la Résistance)
- *La presse clandestine 1940-1944*  
Claude BELLANGER  
(Colin, 1961)

## IV. LA DEPORTATION

### A. TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

- *L'espèce humaine*  
Robert ANTHELME
- *Aucun de nous ne reviendra*  
Charlotte DELBO (Édition de Minuit, 1970)
- *Jusqu'au bout de la Résistance*  
F.N.D.I.R. / U.N.A.D.I.F. et Bernard FILAIRE (Stock, 1997)
- *L'arbre de Goethe*  
Pierre JULITTE (Presses de la cité, 1965)
- *Le tunnel*  
André LACAZE (Julliard, 1978)
- *Si c'est un homme*  
Primo LÉVI (1948, Julliard pour la traduction française, 1987, 1994)
- *Rue de la Liberté. Dachau 1943-1945*  
Edmond MICHELET (Le Seuil, 1955, 1994)
- *Un uniforme rayé d'enfer*  
Jean-Pierre RENOARD  
(Éditions Du Rocher, 1993)
- *L'univers concentrationnaire*  
David ROUSSET (Éditions du Pavois, 1946)
- *Le pain des temps maudits*  
Paul TILLARD (Julliard, 1965, 1995)
- *Le courrier dans les camps de concentration*  
Julien LAJOURNADE (L'image, Document)

### B. LES CAMPS D'INTERNEMENT

- *Les camps du Sud-Ouest de la France : 1939-1944. Exclusion, internement et Déportation*  
Sous la direction de Monique-Lise COHEN et Éric MALO (Toulouse, Privat, 1994)
- *Le camp d'étrangers des Milles, 1939-1943*  
André FONTAINE (Edisud, 1989)
- *Les camps de la honte : les internés Juifs des camps français, 1939-1944*  
Anne GRYNBERG (La Découverte, 1991)
- *Le camp de Gurs 1939-1945 : un aspect méconnu de l'histoire du Béarn*  
Claude LAHARIE (Pau, Infocompo, 1985)
- *L'Histoire*, N°129, janvier 1990  
Article « Les camps français d'internement »  
Par Denis PESCHANSKI

### C. LE SYSTÈME CONCENTRATIONNAIRE ET LES CAMPS

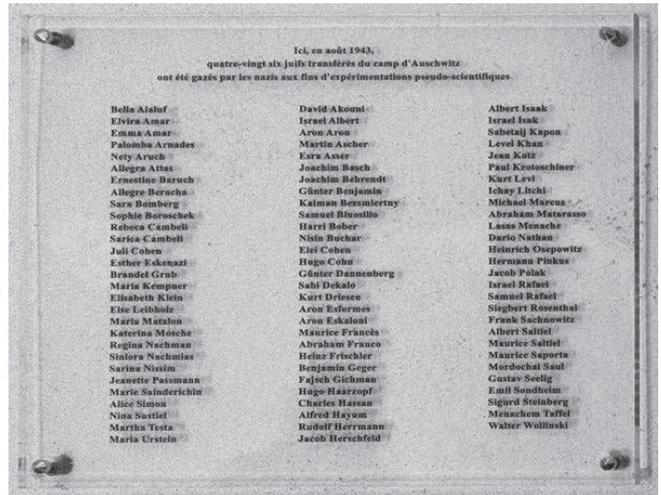
- *Les Françaises à Ravensbrück*  
A.D.I.R. et Amicale de Ravensbrück  
(Denoël-Gonthier, 1971)
- *Leçons de ténèbres. Résistants et Déportés*  
F.N.D.U.R. / U.N.A.D.I.F.,  
Dirigé par Jean MANSON (Pion, 1995)
- *Le livre de la déportation.*  
Marcel RUBY (Robert Laffont, 1995)
- *L'organisation de la terreur : Les camps de concentration*  
Wolfgang SFSKY (Calmann-Lévy, 1995)
- *Ravensbrück*  
Germaine TILLION (Seuil, 1973, 1988)

- *L'ère des camps*  
Olga WORMSER-MIGOT (10/18)

### D. LA DÉPORTATION RACIALE

- *La politique nazie d'extermination*  
François BÉDARIDA (Albin Michel)
- *Qui savait quoi ? L'extermination des juifs, 1941-1945*  
Stéphane COURTOIS et Adam RAYSKI  
(La Découverte, 1987)
- *Les Chambres à gaz ; secret d'État*  
Eugen KOGON  
(Le Seuil, Points Histoire N°9)
- *Vichy et les Juifs*  
M.R. MARRUS et R.O. PACTON  
(Livre de poche N°4115)
- *Les Tsiganes en France 1939-1946*  
Denis PESCHANSKI (C.N.R.S. , Éditions)
- *Déportation et génocide Entre la mémoire et l'oubli*  
Annette WIEVIORKA (Pion, 1992)

# « Mémoire de pierre »



## « Mémoire de pierre »

### Plaques, stèles et monuments commémoratifs de la Résistance et de la Déportation

Exposition réalisée par l'ORT Strasbourg à l'occasion de la  
**Journée internationale de la commémoration de la Shoah**  
**et de la prévention des crimes contre l'Humanité**

27 janvier 2017

**Responsable éditorial**

Michel Benoïlid

**Commissaire de l'exposition**

Richard Aboaf

**Contributions documentaires et crédits photographiques**

Musée de la Résistance et Centre Edmond-Michelet  
Service Mémoire et Archives - Ville de Brive-la-Gaillarde  
Fondation de la Résistance,  
Fondation pour la Mémoire de la Déportation,  
Centre pour la Mémoire d'Oradour  
Fondation de la France libre,  
Fondation pour la Mémoire de la Shoah,  
Fondation Charles de Gaulle,  
Le Souvenir français  
Daniel Fleury : l'Etat et la « mémoire de Pierre »  
Revue historique des armées  
Fabienne Regard, Marc-Henri Klein, Claude Nguonc-Ngoc

**Conception graphique**

Thomas Estève

Avec la participation d'Eva Riveline, Timothée Ratel  
Lionel Courtot et Michaël Lefèvre  
Professeurs à l'ORT Strasbourg

**Impression exposition** : AMB Communication

**Impression livret** : Imprimerie Salomon



ORT Strasbourg - Janvier 2017

